This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BR
1720
.P3
B86

A 412734

LA CORRESPONDANCE

DE

SAINT PAULIN DE NOLE

ET DE

SULPICE SÉVÈRE

PAR

J. BROCHET
DOCTEUR ÈS LETTRES

« Sermo enim viri mentis est speculum. »
P. NOL., Ep. XIII, 2.

PARIS
ALBERT FONTEMOING, ÉDITEUR
Libraire des écoles françaises d'Athènes et de Rome
du Collège de France et de l'École Normale supérieure
4, RUE LE GOFF, 4
1905

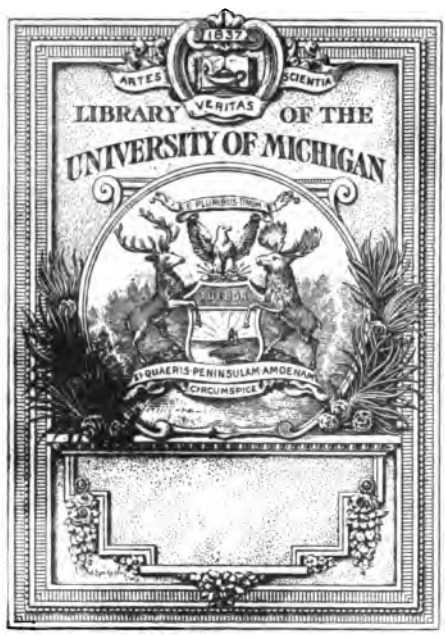
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

BR
1720
.P3
B86

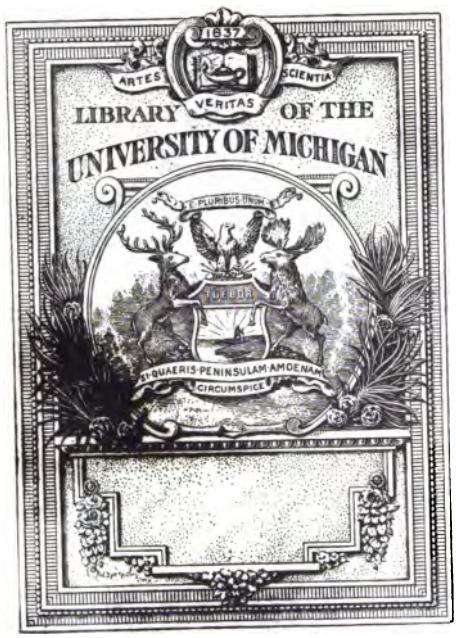
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

BR
1720
.P3
B86

86

L811
P33c0
B86

LA CORRESPONDANCE

DE

SAINT PAULIN DE NOLE

ET DE

SULPICE SÉVÈRE

PAR

J. BROCHET

DOCTEUR ÈS LETTRES

« Sermo enim viri mentis est speculum. »

P. NOL., Ep. XIII, 2.

PARIS

ALBERT FONTEMOING, ÉDITEUR

Libraire des écoles françaises d'Athènes et de Rome

du Collège de France et de l'Ecole Normale supérieure

4, RUE LE GOFF, 4

1906

A MON FRERE

A MA SŒUR

231879

PRÉFACE

PRÉFACE

La question de la date de la lettre XXIX de saint Paulin à Sulpice Sévère, que nous avons rencontrée dans notre étude sur la querelle de saint Jérôme et de Rufin (1), est une des plus obscures de l'histoire ecclésiastique et une de celles qui ont provoqué le plus de calculs ingénieux et de discussions passionnées: de sa solution dépend la chronologie du retour de Mélanie l'ancienne, de la mort de saint Martin et de la publication de sa Vie par Sévère. Après avoir repris un à un les calculs et les arguments de nos prédécesseurs pour conclure à notre tour que cette lettre est de 399, il nous a semblé qu'il valait la peine de traiter à part cette question et de résumer nos investigations dans une étude particulière. Ajoutons qu'il ne nous reste qu'un petit nombre des lettres de Paulin à Sévère, qu'elles appartiennent toutes à une époque assez courte de leur correspondance (2) et que la XXIXe est une des plus importantes. L'examen de ces lettres, qui se rattachent plus ou moins étroitement à elle et pour lesquelles l'Académie de Vienne a suivi l'ordre de l'ancienne édition de Paris, nous a conduits aussi à modifier sur plus d'un point la chronologie de cette correspondance pour l'établir d'une façon que nous croyons définitive.

D'autre part, ce travail n'aura pas été inutile, s'il nous fournit une idée plus exacte des relations de ces deux hommes d'élite à cette époque si attachante et s'il n'est

1. Saint Jérôme et ses Ennemis. Fontemoing. 1905.
2. 393-404.

pas superflu, après tant de travaux érudits et délicats, de chercher à peindre au vif l'histoire de leur amitié à travers ces lettres dont saint Augustin disait à Paulin lui-même: « Litterae tuae fluentes lac et mel, praeferentes simplicitatem cordis tui; litterae illae, litterae fidei non fictae; litterae spei bonae, litterae purae caritatis; amant te omnes in eis et amari abs te cupiunt (1). »

1. Aug. Ep. XXVII. 2. 3.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

I

Corpus Script. Eccl. Vindob.

Vol. I. *Sulpicii Severi opera.* Rec. Halm. 1866.
Vol. XXVIII. *S. Pontii Meropii Paulini opera.* (Epistulae). Rec. Hartel, 1894. (XXIX: Carmina.)

II

Baronius (cum Notis *Pagii*). Annal. Eccl. An. CCCXCVII.

Chifflet. Paulinus Illustratus. Dijon. 1622; et Dissertationes III (III. De S. Martini, Tur. ep., temporum ratione). Paris 1676.

Tillemont. Mém. Eccl., X (St. Martin; Mélanie); XII (Sulp. Sévère); XIV (St. Paulin).

Lebrun. Edit. de St. Paulin. Paris, 1865. Prolegomena; Ordo Chronologicus. — Migne, P. L., LXI.

Muratori. Edit. St. Paulin. Vérone, 1736. — Migne, P. L., LXI.

Fontanini. Hist. Litter. Aquileiens, lib. IV et V. Rome, 1742. — Migne, P. L., XXI.

Remondini. Della Nolana eccles. storia (vol. II). Naples, 1751.

De Rubeis. Monum. Eccles. Aquil. — Dissertatio de Rufino. (Ch. X — XX). Venise, 1754.

Vallarsi. Hier. Vita. Migne, P. L., XXII.

De Prato. Edit. Sulp. Sévère. Vérone, 1741-1754. Dissertationes. Vol. I et vol. II. præf.

Reinkens. Martin von Tours. Breslau. 1866.

Lecoy de la Marche. St. Martin.
Buse. Paul. von Nola u. s. Zeit. Regensb. 1856.
Mgr. Lagrange. St. Paulin de Nole. 2e Edit. Paris, 1882. (Ch. XVI).
Rauschen. Jahrb. der Christl. Kir. u. d. Kais. Theod — Fr. in Brisg., 1897. Excurs.

Nous ne mentionnons que les auteurs qui se sont occupés de la chronologie des lettres de Saint Paulin. Voir l'ouvrage récent de M. *André Baudrillart* (Saint Paulin de Nole. Lecoffre, 1905) pour la bibliographie paulinienne. Notre tâche dans la seconde partie a été singulièrement facilitée par les ouvrages de M. *Boissier* (La fin du Paganisme. T. II. Saint Paulin) et de M. *Puech* (De Paul. Nol. Ausoniique epistolarum commercio et communibus studiis. Paris. 1888), aussi bien que par les livres de Lagrange, de Baudrillart et le commentaire de *Lavertujon* (La Chronique de S. Sév., Tours. 1896-9).

Nous signalons à part une dissertation inaugurale dont nous n'avons eu connaissance qu'après l'achèvement de notre travail: *P. Reinelt.* Studien über die Briefe des hl. Paulinus von Nola. Breslau. Déc., 1903.

Rien dans cette thèse ne nous paraît infirmer notre chronologie sur quelque point que ce soit.

L'auteur, qui semble avoir fondé toute son argumentation sur le livre de Buse et sur les calculs de Rauschen, est resté étranger à des travaux de premier ordre comme ceux de Rubeis et de Fontanini, aussi bien qu'à toutes les questions étroitement liées à la chronologie générale des lettres de Paulin (Départ de Rufin et de Mélanie en Orient; retour de Rufin en Italie; mort de saint Martin; publication de la Vie de saint Martin; faits et gestes de Rufin après son départ de Rome). Il n'a d'ailleurs traité

avec quelque développement que des lettres V, XXIX (ad Sulp. Sev.); XLVI et XLVII (ad Ruf.). C'est à peine s'il s'arrête à la XIe, si importante; il joint la XVIIe à la XVIIIe sur la seule mention qui s'y trouve également des envoyés de Sévère (pueri) pour la fixer à la même époque; une seule allusion à Marracinus dans lettres XVII et XXII les lui fait rapprocher. Il réunit aux lettres XXIII et XXIV qu'il rattache l'une à l'autre comme on l'a fait jusqu'ici les lettres XXIX et XXVIII, alors que la XXVIIIe est évidemment de beaucoup postérieure à la XXIIIe, et il s'appuie sur Buse qui lie avec raison la XLIIIe à la XXVIIIe pour la fixer avec celle-là et contre toute vraisemblance à l'année 400. Il sépare les lettres XXXI et XXXII dont Lebrun a démontré la contemporanéité. Enfin il s'acharne à combattre l'authenticité des lettres XLVI-XLVII qui ruinent sa chronologie des lettres XXVIII et XLIII: on trouvera une longue note à ce sujet à la fin de notre premier chapitre.

Quant à la lettre XXIX, il la fixe, ainsi que le retour de Mélanie, à 400. Mais, sa chronologie paraîtra singulièrement fragile si on remarque qu'elle repose sur la chronologie des Natalicia de Rauschen (1), (Iahrb., Excurs.) qui, s'il incline à fixer à 395 le premier Natalicium, hésite pourtant entre cette date et l'ancienne date de 394 si vraisemblable.

D'autre part, par suite de la nécessité de faire concorder avec cette date initiale de 395 la succession des Natalicia dont l'ordre n'est le même dans tous les manuscrits que pour les huit premiers, il s'appuie sur une interversion des Carmina 27 et 28 où l'on a vu jusqu'ici les Natal. IX et X et que Hartel continue à éditer dans cet ordre. Il invoque

1. De là, la date de la lettre V. Cf. Chap. I.

à l'appui de sa thèse, avec le témoignage de deux manuscrits, ce fait que Paulin ne raconte que dans le carmen 28 l'incendie récent dont il est question dans le carmen 26 (Natal. VIII): on sait que Paulin composait chaque année un Natalicium pour la fête de saint Félix (14 janvier). Mais le carmen 27 est consacré tout entier à la réception de Nicétas, le grand évêque dace, venu spécialement cette année pour faire visite à Paulin, et toute cette argumentation vient se briser contre les vers où son hôte rappelle le temps que lui a demandé la construction de sa basilique:

> Nam breve tempus id est ex quo sunt omnia coepta,
> quae modo facta manent; annis sudata duobus
> tertius explicuit.

Le carmen 28 vient bien à sa place en troisième ligne et il faut voir en lui le Natal. IX (Cf. Chap. I: LettreXXIX).

Dom Cuthbert Butler, qui a donné une ébauche de la chronologie de Mélanie dans son édition de Pallade (*Texts and Studies.* Cambridge. 1904. Vol. VI. 2, Note 94: I venture to offer an approximate chronological skeleton...), semble, dans une addition à sa note 94, se rattacher à la chronologie de Reinelt pour la lettre en question, mais sans l'approfondir et simplement à titre d'indication.

CHAPITRE I

I

Chronologie des Lettres de Paulin de Nole à Sulpice Sévère.

Du vivant même de Paulin, il ne manquait pas d'âmes ferventes et d'admirateurs pour collectionner ses lettres: Sanctus de Bordeaux lui en adresse un jour une liste qu'il a déjà si bien oubliées qu'il ne s'en reconnaît l'auteur que sur la parole de son ami (1); mais on ne les recherchait sans doute que pour l'édification spirituelle et c'est peut-être un de ces recueils composé dans l'entourage de Sévère qui aura fourni l'archétype (2) de nos manuscrits. Aussi, celles qui nous restent manquent-elles de ces indications qui ont permis à Vallarsi d'arrêter avec tant de précision la chronologie hiéronymienne (3). Elles sont d'ailleurs peu nombreuses et n'appartiennent qu'à une époque assez courte. De toutes celles qu'il écrivit à ses amis, il en reste six à Amand, cinq à Delphin, treize à Sévère (4). De plus, quatre à saint Augustin et deux à Rufin, retrouvées dans leurs œuvres; aucune à saint Jérôme, alors que nous avons deux longues réponses de lui; pas une seule à saint Ambroise, pas plus que d'Ambroise à Paulin. Toutes, sauf deux, datent de son séjour à Nole et ne dépassent guère 406. Les lettres XLVI et XLVII à Rufin sont de 406-407; la L^e à saint Augustin semble atteindre 410: c'est

1. Ep. XLI, 1.
2. Hartel. *Op. cit.* Praef.
3. Hier, *Op.* Vérone 1734-1742 ; Venise 1776-1772. — Migne. P. L., XXII (*Epistulae*).
4. Dix seulement dans l'archétype. Cf. Hartel. praef.

la dernière. Sans doute, l'année 410 voit la chute de Rome; l'Empire et la civilisation cèdent sous la poussée de l'invasion, la barbarie submerge tout du Nord au Sud, de l'Orient à l'Occident; les communications sont interrompues; on se replie sur soi; on se prépare, on succombe aux pires catastrophes; mais, si Paulin a vécu jusqu'en 431 (1), comment admettre qu'il ait cessé de correspondre avec Augustin à la veille de la controverse pélagienne et une fois évêque (2)? Est-il vraisemblable que tous ses amis d'Aquitaine aient disparu dans la tourmente ou qu'ils restèrent dès lors sans nouvelles? Il faut croire que nous n'avons qu'une collection particulière et incomplète de lettres recueillies en Aquitaine avant l'invasion (3).

Ce qui en fait l'importance, c'est qu'elles appartiennent aux premières années de ce qu'on peut appeler la conversion de Paulin et de Sulpice Sévère (394-404). La chronologie de cette correspondance est l'œuvre de Lebrun: Muratori (4) et de Hartel ont suivi l'ordre de sa fameuse édition. Toutefois Lebrun ne fait qu'appliquer les calculs de Tillemont ou plutôt de Chifflet. Le savant jésuite, que l'édition de Rosweyd (5) n'avait pas satisfait, avait préparé les matériaux d'une nouvelle dans ce *Paulinus Illustratus* qui est resté la base de la biographie de saint Paulin en dépit de maintes erreurs de détail; Tillemont ne s'en est guère éloigné que sur un point capital, la date de l'Epitre XXIX (7). Mais il s'est produit depuis le XVIIe siècle des découvertes et des considérations qui en-

1. Uranius: 22 juin. (*Ep. de obitu. Paulini ad Pacatum*, 12.— Migne. P. L., LIII.)
2. Probablement en 409.
3. La dernière lettre découverte, l'a été par Caspari dans un manuscrit des Lettres de Saint Jérome. Cf. Edit. de Vienne : Ep. XXV *bis*.
4. Vérone, 1736. — Migne. P.L., LXI.
5. Herib. Rosweyd et Sacchini. 1622.
6. Chifflet, 398, Tillemont. 402.

traînent des corrections importantes à sa chronologie. Ainsi la découverte du Natalicum XIII par Muratori (1) a permis à Rauschen d'établir que les lettres XXXV et XXXVI à Amand et à Delphin sont du séjour en Espagne (392-394) et non pas de 403; de même, la date fixée par Mgr Duchesne (2) pour l'avènement du pape Anastase nous fait reculer en 400 la lettre XX fixée par Lebrun en 399. Enfin, s'il est absurde, comme le dit judicieusement Chifflet, de vouloir absolument dater toutes les lettres, il est possible de le faire pour la plupart, à condition de s'attacher au texte et de ne pas tirer les principes de la chronologie, comme Tillemont l'a fait pour la XXIXe, de considérations étrangères à la correspondance. Si subtile que soit la trame de ces lettres, il n'est pas inutile non plus d'en restituer l'ordre, si nous voulons suivre le mouvement de ces deux âmes attirées l'une vers l'autre par une sympathie naturelle, par une communauté intime de nobles aspirations et je ne sais quelle prédestination mystique (3).

L'édition de Paris distribue les treize lettres de Paulin à Sévère dans l'ordre suivant:

Lettre	I	Année	394
—	V	—	395
—	XI	—	397
—	XVII	—	399
—	XXII	—	400
—	XXIII, XXIV	—	400-401
—	XXVII	—	401
—	XXVIII, XXIX, XXX	—	402
—	XXXI, XXXII	—	403

1. 1697.
2. *Lib. Pontif.*
3. *Praedestinatos nos invicem nobis in caritate Christi.* Ep. XI, 5.

LETTRE I

Il semble bien que la première ait été écrite à la veille du départ de Paulin pour Nole; la cinquième, l'année qui suit son arrivée.

La première nous le montre depuis peu à Barcelone. « Nos modo in Barcinonensi, ut ante scripseram, civitate consistimus. » Nous sommes à quelques semaines de Noël. On l'y a fait prêtre malgré lui: « Post illas litteras quibus rescripsisti, die Domini, quo nasci carne dignatus est, repentina vi multitidinis correptus et presbyteratu initiatus sum,... invitus, non fastidio loci.., sed ut alio destinatus et alibi, ut scis, mente compositus et fixus;... ea condicione in Barcinonensi Ecclesiae consecrari adductus sum ut ipsi ecclesiae non adligarer, in sacerdotium tantum Domini, non etiam in locum ecclesiae dedicatus (1). » Il prévient Sévère du moment de son départ, pour qu'il vienne le rejoindre à temps: « Veni igitur, si placet, ante Pascha, quod nobis optatius est, ut sacras ferias me sacerdote concelebres; quod si jam ad itineris ingressum propitio Deo vis ocurrere, post Pascha in nomine Christi proficiscere. Sed credimus in Domino nostro quia tibi desiderium nostri flagrantius inspirabit ne ultra Pascha tempora ad nos tua proferre sustineas (2). » C'est en vain que Rauschen (3) a tenté de reculer le départ de Paulin jusqu'en 395. Il s'agit bien dans ce passage du jour de Noël qui tomba un dimanche en 393, d'autant plus que la chronologie des Natalicia ne permet de fixer ce départ qu'en 394 (4). Il s'embarqua après Pâques. Il écrivait avant la fête à la fin de l'hiver.

1. Ep. I, 10.
2. Id. 11.
3. *Op. cit. Excurs.*
4. Cf. Chifflet; Lebrun; De Rubeis. *Op. cit.*

LETTRE V

Quant à la lettre V, elle est sans contestation de 395. Parti de Barcelone ou plutôt de Narbonne (1), Paulin ne vint pas directement à Nole. Toutefois, contrairement à l'opinion générale et bien qu'Ambroise fût à Florence après la victoire d'Eugène et d'Arbogast (2), nous ne croyons pas qu'il lui fit une visite, ni même qu'il se rencontra avec lui à son passage. On n'en a pas de preuve. La lettre bien connue d'Ambroise à Sabinus (3) qu'on invoque légèrement à l'appui de cette hypothèse prouve au contraire que l'évêque n'apprit qu'indirectement sa retraite en Campanie. C'est beaucoup plus tôt, à l'époque où Alype était encore catéchumène (387), que Paulin connut saint Ambroise (4).

En revanche, il fit un séjour à Rome (5). Le consulaire n'y manquait pas d'amis à saluer; le moine, de saints à entretenir; à chacun de ses voyages annuels nous l'y retrouvons occupé par des visites et des réceptions (6). Il y resta du moins assez longtemps pour souffrir de la jalousie du clergé (7) et de la froideur du pape Sirice (8), si bien qu'il n'arriva guère à Nole que dans l'été. Dès lors, il est impossible de fixer à la même année la lettre V qui a dû être précédée d'une lettre où Paulin donnait des nouvelles de son voyage à son ami. Elle nous apprend en effet qu'il a été assez longtemps malade (9), que les évê-

1. Ep. V, 22.
2. 5 septembre 394, près d'Aquilée.
3. « Paulinum in hos sese induisse cultus ad fidem *comperi* ut ea in pauperes conferat quæ redigit in pecuniam;... elegisse autem *affirmatur* secretum Nolae urbis ubi tumultum fugitans aevum exigat. » Ambr. Ep. LVIII, 3.
4. Ep. III, 3, ad Alyp.
5. Ep. V, 19, 13, 14.
6. « Innumeris frequentationibus occupati. » Ep. XVII, 2.
7. « Zelotyporum incendia clericorum. » Ep. V, 13.
8. « Urbici papæ superba discretio. » Ep. V, 14.
9. Id. 9.

ques de Campanie sont presque tous venus chercher de ses nouvelles et que les évêques d'Afrique, Aurèle et Alype, en ont déjà fait prendre pour la deuxième fois au commencement de l'été (1). D'autre part, Sévère s'est déjà mis deux fois en route et deux fois la maladie l'a empêché de partir (2). Son envoyé, Vigilance, s'est trouvé fatigué aussi avant et après son arrivée à Nole; Paulin a attendu son rétablissement pour répondre. Il l'a retenu de force ainsi qu'un catéchumène venu sans doute après lui (3). Les deux Aquitains ont eu le temps de juger de l'attention, de la sollicitude dont les moines, le clergé et même les gens du monde ont entouré Paulin pendant sa maladie (4). Sévère a déjà appris qu'il vit dans la retraite et le silence (5); il le félicite d'avoir enfin échappé à la calomnie et de se reposer de ses longs voyages. La lettre est donc au plus tôt (6) de la fin de l'été de 395, comme la première est du printemps de 394.

Tillemont et Lebrun ont rapporté toutes les autres lettres au séjour de Nole; Chifflet n'a fait d'exception que pour la XIe qu'il croit contemporaine de la Ire. Avant de les examiner en particulier, il est essentiel de ne pas perdre de vue certaines indications générales qu'elles nous fournissent sur les conditions mêmes de cette correspondance. Tout d'abord, les courriers emportent plusieurs lettres (7)

1. Id. 14. « Ad nos revisendos prima aestate miserunt. »
2. Id. 8.
3. Id. 11.
4. Id. 14.
5. Id. 7. « Etsi remoti, ut audistis, agamus. »
6. Il n'est nullement nécessaire de la reculer jusqu'à la troisième année après l'arrivée de Paulin à Nole, comme le fait Reinelt, c'est-à-dire pour lui en 397! Il voit lui-même combien il est invraisemblable que Paulin ait attendu si longtemps avant d'écrire à Sévère. (*Op. cit.*, I, 1).
7. Ep. XXIV, 1; XLIII, 2; etc.

à chaque voyage et il nous manque la plupart ou même la totalité des lettres écrites dans la même année. De plus, l'aller et retour d'Aquitaine en Campanie prenait toute la bonne saison (aestas), c'est-à-dire toute l'année, si bien que, la mer étant « fermée » de novembre à mars (1), les deux amis se bornèrent longtemps à un seul échange annuel. Les preuves abondent:

Lettre XVII, 4:

« Cum *intra annum* ad nos potueris pervenire ac recurrere... »

Lettre XXIII, 2:

« Sat enim nobis erat *annuis commeatibus* emereri litteras tuas et a te missos videre... »

Lettre XXVIII, 1:

« Vincit (Victor) vias duras et magnos labores ut nos reficiat *annuis inter utrumque discursibus*, ferens indefessus ac referens commercia litterarum... »

Paulin s'étonne un jour de recevoir par extraordinaire deux courriers dans la même année (2); il s'en étonnera encore plus tard. Il remercie Sévère de lui avoir écrit avant son tour alors qu'il se contentait jusqu'ici d'un envoi par an: « Quid extorques ut te plus amemus? Crescere summa non recipit... Qui enim existimas satisfacere te nobis adsiduitate ista honorificentiae ac pietatis tuae, qua praesentiam tuam nobis tam frequentibus epistulis compensare conaris... *Nunc* vero *ista* nostrae visitationis vice etiam temet ipsum supergressa humanitate superasti. Sat enim (Cf., ci-

1. Veg. V. 9. (*maria claudebantur*). — Hier, Ep. 108.6. *Hieme exacta, aperto mari;* etc.— Paul. Ep. XLIII, ad Desid. *Cum hiems navigationem clauderet;* 49, ad Macar; etc — Cf. Duruy. *H. Rom*, III, 377-8; 315; 354; IV, 72; 89. — Cartault, *La Trière athénienne*, VIII.
2. Ep. XXIII, 1, 2, et Ep. XXVII, 1.
3. Ep. XXIII, 1 et 2.

dessus)... Tibi tamen satis non fuit *institutam observantiam sollemni perfunctione celebrare.* Longum tibi multa dilectio fecit *mora hiemis* a nobis silere... Nec suffecit litterarum ad nos *editione maturare*, nisi gratiam sermonis tui... (1) »

Le voyage était long d'Eluso ou de Primuliac à Nole des environs de Toulouse en Campanie; le mauvais temps, l'approche de l'hiver, les guerres le retardaient, l'allongaient, l'interrompaient souvent; souvent des incidents imprévus (2) à l'aller ou au retour ajoutaient une année à la première. Posthumien de retour d'Orient arrête Victor à Narbonne au moment où il va s'embarquer et le renvoie auprès de Sévère, si bien qu'au lieu d'être à Nole avant l'hiver, il n'y arrive qu'à la fin; Paulin le garde à son tour jusqu'à l'été: il rentrera à l'automne (3). Une autre fois, parti pour rentrer en Aquitaine à une date où l'hiver avait déjà suspendu la navigation, la guerre lui ferme bientôt la route de terre; il revient sur ses pas, passe l'hiver à Nole, y tombe malade, est retenu par Paulin qui juge « inhumain » de le renvoyer avant la fête des Apôtres (29 juin) et l'emmène à Rome, si bien que, attendu par Sévère aux vendanges, il rentre bien aux vendanges, mais l'année suivante: « Si non eodem anno quo speraverat, tamen eodem tempore quo jusserat (4). » De même, nous voyons Paulin attendre Sévère tout un été, de jour en jour, jusqu'à la mauvaise saison, ne recevoir de ses nouvelles que l'année suivante à Rome à la fin de juin, et, trop occupé dans la capitale pour lui écrire, ne lui répondre qu'une fois rentré à Nole et même après une longue indisposition (5).

1. Sévère se retira d'abord à Eluso, puis à Primuliac. (Baudr. *Op. cit.* V).
2. Subitis objicibus. (Ep. XXVIII, 3).
3. Ep. XXVIII, 3.
4. Ep. XLIII. 1-2.
5. Ep. XVII. 1-2.

D'autre part, cette correspondance ne se régularise et ne s'organise que peu à peu. L'un et l'autre profitent d'abord des occasions. C'est Vigilance, ce sont Marracinus, Sabinus, Posthumien et Theridius. La lettre XXIII jusqu'à laquelle il n'y a eu qu'un échange de lettres par an est apportée par un jeune homme qui va rester désormais le courrier ordinaire entre les deux amis. La lettre XXVIII en fait foi quelques années plus tard: « Redit a me tibi Victor ut redeat a te mihi, Victor, commune pignus et fidele contubernium et *sollemne solatium nobis*, Victor in te meus et in me tuus, Victor epistularum nostrarum veredarius pedes aut veredus bipes, victor longissimarum viarum, bene idem dicendus simul victor et victus, quia vincitur caritate qua vincit vias duras... (Cf., ci-dessus) (1) ». Ce texte est précieux, car, sur les treize lettres adressées à Sévère, Victor en a porté six (2) et nous saisissons ainsi dans cette correspondance un groupe de lettres contemporaines de la XXIIIe ou postérieures à elle. Or, il se trouve précisément qu'une étude attentive de l'une d'elles nour a permis d'en fixer la date: c'est la XXIXe.

LETTRE XXIX

Il s'est livré autour de cette lettre de longues et inextricables luttes. Elle mentionne en effet la présence à Nole de Mélanie l'Ancienne qui vient de débarquer à Naples et fait visite à Paulin avant de rentrer à Rome après plus de vingt ans d'absence. La question du retour de Mélanie a beaucoup agité les écrivains ecclésiastiques parce qu'on a cru pouvoir le lier au retour de Rufin qui est le fait capital de sa fameuse querelle avec saint Jérôme.

1. Ep. XXVIII. 1.
2. Ep. XXIII, XXVIII, XXIX, XXX, XXXI, XXXII.

Voici le texte de Paulin (Ep. XXIX, 6):

« Addidit autem Dominus hanc gratiam de muneribus et litteris tuis, ut ad eos potissimum dies nobis frater Victor occurreret, quibus sanctam ipsam *ex Hierusalem post V lustra remeantem excepimus...* » et plus loin (14): « Non tuli, frater, ut te ista nesciret. Ut gratiam in te Dei plenius nosceret, tuo te illi magis quam meo sermone patefeci. Martinum enim nostrum illi studiosissimae talium historiarum ipse recitavi. Quo genere te et venerabili episcopo atque doctissimo *Nicetae, qui ex Dacia Romanis merito admirandus advenerat* et plurimis sanctis revelavi. »

Nicétas est donc venu à Nole vers le même temps que Mélanie.

D'autre part, on a souvent cité les vers du Natalicium IX qui nous apprennent que Nicétas a fait deux voyages en Italie:

> Venisti tandem *quarto* mihi redditus *anno*;
> Sed grates Christo qui te vel sero revexit (1).

Et, comme ce poème est de 402, on a fixé le retour de Mélanie et par conséquent le lettre XXIX à l'époque de l'un de ces deux voyages, en 398 ou en 402. Comment décider entre ces deux dates? Comme Rufin a toujours passé pour être rentré en 397 ou 398 (2), ses amis et ses adversaires se sont évertués à défendre l'une ou l'autre, suivant qu'ils avaient intérêt à le faire rentrer à la suite de Mélanie pour ôter à son propre retour toute cause d'animosité personnelle contre saint Jérôme ou à n'y voir qu'une arrière-pensée d'agression contre son rival ou l'intention de vulgariser les thèses origénistes en Occident. Il importe donc avant tout de débarrasser la question chronologique des considérations qui l'ont obscurcie jusqu'ici. La date de la lettre XXIX et le voyage de Nicétas ne sont pas subor-

1. Nat. IX. 333-4.
2. Cf. notre *Op. cit.* Ch. IV et Tableau Chron.

donnés au retour de Mélanie; au contraire, c'est par rapport au voyage de Nicétas qu'il faut calculer le retour de Mélanie et la date de la lettre.

On produisait à l'appui de ces thèses deux autres textes concernant Mélanie, l'un de Pallade, l'autre de Paulin. Pallade dit par deux fois que Mélanie est restée vingt-sept ans à Jérusalem:

« Αὕτη μετὰ τὴν ἀνάκλησιν τούτων, μοναστήριον κτίσασα ἐν Ἱεροσολύμοις εἰκοσιεπτὰ ἔτεσιν ἐχρόνισεν... (les moines origénistes de Nitrie).

Ἡ συνέζη καὶ ὁ εὐγενέστατος καὶ ὁμότροπος καὶ στιβαρώτατος Ῥουφῖνος ὁ ἀπὸ Ἰταλίας ἐξ Ἀκυληΐας τῆς πόλεως, πρεσβυτερίου εἰς ὕστερον (?) καταξιωθείς. οὗ γνωστικώτερος καὶ ἐπιεικέστερος ἐν ἀνδράσιν οὐχ εὑρίσκετο· δεξιούμενοι οὖν ἀμφότεροι ἐν τοῖς εἰκοσιεπτὰ ἔτεσι τοὺς παρατυγχάνοντας τοῖς Ἱεροσολύμοις εὐχῆς ἕνεκεν...

Il ajoute d'ailleurs:

Τριάκοστον μὲν γὰρ καὶ ἕβδομον ἔτος ξενιτεύσασα ἰδίοις ἀναλώμασιν ἐπήρκεσε καὶ ἐκκλησίαις καὶ μοναστηρίοις καὶ ξένοις καὶ φυλακαῖς... Μετὰ πολλοὺς οὖν χρονοὺς (?) ἀκούσασα περὶ τῆς καταστάσεως τῆς ἐγγονῆς, ὅτι ἔγημε καὶ προαιρεῖται ἀποτάξασθαι, φοβηθεῖσα μή ποτε περιῤῥαγῶσι κακοδιδασκαλίᾳ ἢ αἱρέσει ἢ κακοζωΐᾳ ἑξήκοντα ἐτῶν γραῦς ἐνέβαλεν εαὐτὴν εἰς πλοῖον, καὶ ἀπὸ Καισαρέων ἀποπλεύσασα δι' εἴκοσι ἡμερῶν παρεγένετο εἰς Ῥώμην. (1)

On ne peut se faire une idée des discussions auxquelles a donné lieu la comparaison entre le chiffre donné deux fois par Pallade et celui de Paulin; discussions vaines, puisque l'un parle d'années, l'autre de lustres, et puisqu'on peut entendre les cinq lustres de 26 ou de 27 aussi bien que de 23 ou de 24 ans: il a fallu arriver jusqu'à Buse (2) pour faire cette découverte. Toutefois, le témoignage de Paulin nous paraît bien supérieur à celui de Pallade malgré ses relations intimes avec Mélanie et malgré la répétition du nom-

1. Hist. Lausiaque. — Cf. l'Edit. de Dom Cuthbert Butler. *Op. cit.*, n°s 46 et 54. Dans Migne, P. L., n° 118.

2. *Op. cit.* Excurs. II. Sur le reste, nous nous séparons de lui.

bre 27. Paulin écrit quelques jours après la visite de Mélanie et l'Histoire Lausiaque fourmille d'erreurs, d'obscurités et d'interpolations.

Nous en avons la preuve dans le texte même. Loin d'avoir passé vingt-sept ans à Jérusalem, Rufin nous apprend lui-même qu'il a fait un séjour de six, puis un autre de deux ans à Alexandrie. Or, il est rentré à la fin de 397 (1); il est parti pour l'Orient avec Mélanie (2) et la date de leur départ est bien établie. Nous ne nous arrêterons pas en effet à l'argument puéril et si souvent ressassé qui fait placer l'arrivée de Mélanie avant la mort d'Athanase (3 mai 373) parce qu'elle aurait reçu de sa main la peau de mouton dont l'ermite Macaire se couvrait. Nous avons d'abord trois textes de Rufin qui établissent qu'il ne s'est pas encore écoulé trente ans depuis son départ en 400.

Il écrit en 398, *Apol. pro Orig., praef.* (3):

« Me ad latinum sermonem *tricennali jam paene* incuria torpuisse... »

Puis, fin 398 ou commencement de 400, *Apol. ad Anast. 1* (4).

« Quoniam ipse *post XXX fere annos* parentibus redditus sum... ».

Et enfin, en 400, *Apol. contra Hier, 1. 4* (5):

« Ego *ante annos fere XXX* in monasterio (Aquileiensi) positus per gratiam baptismi regeneratus. »

En 400, il n'y a pas trente ans qu'il a quitté l'Italie, ni même Aquilée.

C'est en 372 en effet que Mélanie est partie; c'est en

1. « Ego qui sex annis commoratus sum et iterum post intervallum aliquot aliis duobus. » (corr. Vallarsi, pour diebus). Ruf. *Apol. in Hier.* II. 12.
2. Hier. *Apol.* III. 21. — Cf., notre *Op. cit.* Ch. III et IV.
3. Migne. P.G., XVII. — Passage cité par Rufin lui-même. *Ap. in Hier.* I, 11 (P.L., XXI).
4. Migne. P. L., XXI.
5. Id.

373-374 qu'elle est arrivée à Jérusalem. D'une part, d'après saint Jérôme, elle s'est embarquée au commencement de l'hiver (1) et, d'après Pallade, elle n'a passé que six mois en Egypte (2); d'autre part, d'après le même Pallade et d'après Rufin, elle a quitté l'Egypte quand Valens et les Ariens recommencèrent à persécuter les catholiques, c'est-à-dire aussitôt après la mort d'Athanase (3). Elle s'arrêta quelque temps à Diocésarée avec les moines exilés et ce n'est qu'après leur rappel, qui n'a pu avoir lieu que fin 373 ou plutôt en 374, qu'elle s'établit à Jérusalem. C'est ce que confirment deux textes de saint Jérôme. En 374 il entend parler de son arrivée du fond du désert de Chalcis (4) et il écrit plus tard dans la Chronique à l'année de la consécration de l'évêque Pierre, successeur d'Athanase: « Melania, nobilissima mulierum romanarum, filio unico prætori tunc relicto, Hierosolymam navigavit ». Il en résulte que, loin d'avoir passé vingt-sept ans à Jérusalem, Rufin en a passé environ vingt-quatre en Orient sur lesquels seize environ à Jérusalem.

Restent deux difficultés qui nous montrent encore le peu de fond qu'il faut faire sur le texte de l'Histoire Lausiaque: comment expliquer les 37 et les 60 ans qui s'y trouvent indiqués après la répétition du chiffre 27? C'est en vain qu'on a tenté d'accorder les deux chiffres 27 et 37 en entendant le premier du premier séjour de Mélanie, le second de son séjour total à Jérusalem ou en Orient où elle revient vers 411 avec ses petits-enfants; entre ces deux séjours, elle passa en Italie huit ou dix années que l'on ne peut pas sérieusement compter dans ce chiffre 37, et nous igno-

1. « Ingruent jam hieme Hierosolymam navigavit. » Hier. Ep. XXIX, 4.
2. H. Laus. 46 et 54. — Cf. égal. Ep. XXIX.
3. 3 mai 373. Cf. De Rub. *Op. cit.*
4. Ep. III. ad. Ruf.; Ep. IV et V, ad Florent.

rons la date de sa mort; ces 37 ans ne paraissent s'expliquer que par un lapsus de l'auteur, une erreur de copiste ou une interpolation. Quant aux soixante ans que lui donne Pallade, qui nous dit d'autre part qu'elle quitta Rome après la mort de son mari, à vingt-deux ans, il faudrait, à supposer même qu'elle rentrât à la date extrême de 402, qu'elle fût partie au plus tard en 366. C'est la date invraisemblable et impossible que Tillemont, soucieux de tout accorder et gêné d'autre part par le témoignage de Paulin (1), n'a pas hésité à soutenir: personne n'a repris sa thèse intéressée et fragile.

C'est donc de 372 ou de 374 qu'il faut commencer à compter. De cette façon, les cinq lustres de Paulin s'accordent également avec les années 398 et 402, suivant qu'on les entend dans un sens plus ou moins large et qu'on les applique soit au moment où Mélanie quitta l'Italie, soit au temps qu'elle passa à Jérusalem. D'autre part, les 27 ans de Pallade ne cadrent pas avec 374. Donc, des chiffres sur lesquels on s'est appuyé jusqu'ici, il est impossible de conclure entre les années 398 et 402 et il faut chercher ailleurs des arguments qui nous permettent d'éclaircir ces données insuffisantes et contradictoires.

Le second argument des partisans de 398 était tiré de la lettre XXVIII que Lebrun lui-même considère comme contemporaine de la XXIXe. Paulin s'excuse de n'être pas à même d'envoyer à Sévère les renseignements chronologiques qui lui sont nécessaires et il lui annonce qu'il les demande à Rufin, compagnon de Mélanie: « Quod de me non habui de fratris unanimi opulentiore thesauro petivi; et ipsam adnotationem, quam commonitorii vice mi-

1. « Quelque autorité que Paulin ait sur Pallade, je ne peux m'empêcher de suivre ce dernier... » Mém. Eccl. X, 821.

seras litteris meis inditam, *direxi* ad Rufinum presbyterum, *sanctae Melani spiritali in via comitem*, vere sanctum et pie doctum et *ob hoc intima mihi affectione conjunctum* (1) ». C'est de ce texte que procèdent en fait toutes les erreurs de l'ancienne chronologie: la mention de Mélanie a fait rapprocher la lettre de la XXIXe et on en a conclu au retour simultané de ces deux personnages, c'est-à-dire au retour de Mélanie en 397-398 et à la même date pour la lettre XXIX.

Nous avons établi ailleurs (2) que Rufin est rentré fin 397 et avant Mélanie. Ni chez Pallade, ni chez Jérôme, ni chez Rufin lui-même nous ne trouvons la moindre allusion à sa présence au moment de son retour ; nulle part, dans cette même lettre XXIX, Paulin ne mentionne le nom de Rufin, quoiqu'il parle des saints qui accompagnent Mélanie, quoiqu'e Rufin fût le plus illustre de ses amis et que leurs deux noms fussent associés depuis 372 dans l'admiration des ascétisants de Rome. Bien plus, ce n'est pas à Naples, mais au couvent du Pinetum près de Terracine que Rufin a débarqué; il est allé de là directement à Rome et, s'il était rentré avec Mélanie, si la lettre XXIX était contemporaine de son retour, ne serait-il pas invraisemblable qu'il fût déjà si intime avec Paulin et qu'il se trouvât, quelques jours après la visite de Mélanie, déjà si loin de Nole que celui-ci fût forcé de lui *envoyer* les questions de Sévère, alors qu'il aurait pu les lui remettre de la main à la main?

Au reste, l'expression dont on a tant abusé pour établir la simultanéité des deux retours ne s'applique en aucune façon à celui de Mélanie et ne se rapporte pas du tout

1. Ep. XXVIII, 5.
2. *Op. cit.*

au récit de la lettre XXIX. C'est ce que reconnaît Mgr Lagrange lui-même qui ne se sépare de Tillemont et de Lebrun que pour fixer de nouveau les lettres XXVIII et XXIX à l'année 398. Il blâme Fontanini d'avoir « supprimé par inadvertance (?) le petit mot *spiritalis* qui fait évanouir tout l'argument » (1). En effet, toute l'argumentation repose sur le sens de Pèlerinage aux Lieux saints que l'on a donné à l'expression *Via Spiritalis*, quand on n'a pas, comme Fontanini, supprimé simplement l'épithète. Or, si on pourrait à la rigueur l'entendre du premier voyage commun de Mélanie et de Rufin aux Lieux Saints, il est impossible de l'appliquer à leur retour à la nouvelle Babylone (2). L'expression est familière à Paulin et nous la retrouvons plus d'une fois dans ses lettres:

Ep. XXIII, 3: « Horum (Martini et Clari) se unius in regeneratione esse progeniem, alterius *in via comitem* fuisse Victor asseruit. »

Ep. XVIII, 1: « Quem (Paschasium) et institutionis tuae discipulum et *viae comitem* modestia morum, cordis humilitas, mansuetudo spiritus, fides veritatis et sermo in omnibus sale conditus probabat ».

Ep. XXV, 1: « Spero enim te ex eadem via ad *veram viam* esse venturum ».

De même, rapprochons:

Ep. XI, 1: « Te (Severum) nobis... individuum *comitem* atque consortem *spiritali* germanitate (gratia Dei) connexuit. »

1. *Op. cit.* Ch. XVI. Note.
2. « Hanc ergo filia Sion hactenus habuit et desiderat; nunc filia Babylonis habet et admiratur... » Ep. XXIX, 13.

Ep. XXVII, 2: « Neque tantum cepissem gratiae in his (Posthumiano et Soriano) receptis quantum amisissem, si tibi praeripuissem quamlibet expetendos *in salutari via comites.* »

Le mot *Comes* signifie donc, même sans l'épithète *spiritalis*, compagnon dans la voie spirituelle: il n'y a aucune allusion dans ce passage au retour de Mélanie. Enfin, cet argument perd toute sa valeur si nous démontrons que la lettre XXVIII est postérieure à la XXIXe et aux années 397-398.

Il nous reste, après avoir écarté les deux arguments de l'ancienne chronologie, à reprendre les textes de la lettre XXIX et du Natalicium IX sur le retour de Mélanie, le voyage de Nicétas, la lecture de la Vie de saint Martin, et à les examiner en eux-mêmes.

Tout d'abord, si la lettre est de 402, n'est-il pas au moins étrange que Paulin n'y souffle pas mot de ces constructions, qui l'occupent tant à cette époque, qu'il fait visiter si complaisamment à Nicétas, qu'il décrit si longuement dans le Natalicium IX et dans les lettres contemporaines? (1). Il n'y a pas la moindre allusion à une visite de Mélanie à sa nouvelle basilique dans cette lettre si abondante; il semble même qu'il ait été assez embarrassé pour loger la grande dame et sa suite. Il s'en excuse: « Tugurium vero nostrum, quod a terra suspensum cenaculo una porticu cellulis hospitalibus interposita longius tenditur, quasi dilatatum gratia Domini, non solum sanctis cum illa plurimis, sed etiam divitum illorum catervis non incapaces angustias praebuit, in quo personis puerorum ac virginum choris vicina dominaedii nostri Felicis culmina resultabant » (2).

1. Ep. XXX, XXXI, XXXII.
2. Ep. XXIX, 13.

Les derniers mots signifient simplement qu'il a installé ou bâti à son arrivée son humble monastère auprès de l'ancienne église de saint Félix. Des constructions de 402, du projet même, pas le moindre indice. Mais il y a autre chose que cet argument négatif et il nous semble qu'on a passé à côté du seul passage intéressant et concluant du texte.

Comment, en effet, entendre les mots: « *Qui ex Dacia Romanis merito admirandus advenerat* » autrement que du premier voyage de Nicétas? Il est certain qu'en 402 Nicétas est venu directement à Nole pour y célébrer la saint Félix (1) avec Paulin: le Natalicium IX a été lu le jour même de la fête et Nicétas était assis à côté de l'auteur:

Salve, *cara dies*, salve, mihi lux mea, salve,
semper festa mihi, sed in hoc clarius anno
orta refulsisti, quia *cum Felicis honore*
Nicetam revehis, sanctorum ut amore duorum
binum habeam natalem hodie...

v. 148 sq.

Unctus adest Domini Christi comitatus amicis
Nicetas; *hinc vernat hiems*...

v. 163 sq.

Uberius solito placidum mihi pectus inundat
natalemque mihi duplicat Felicis amore
multiplici. *Video praesenti lumine coram*
Nicetam rediisse mihi *visoque parente*
cujus prae cunctis amor in me regnat et ipse
Nicetas fio, benedicti nominis instar.
Hunc ego conspiciens longo post tempore longe
natali venisse tuo, clarissime Felix,...

v. 177 sq.

Et quia Nicetas, Domini puer atque sacerdos,
longinqua tellure mihi modo missus, ad istum
ecce diem venit...

v. 233 sq.

Sed *quoniam lateri meus adsedit ipse* magister.

v. 243.

Sentio Nicetam qui proximus adsidet et me
tangit et adjuncto lateri vicinus anhelat...

v. 315 sq.

1, 14 janvier.

Paulin fait visiter ses constructions et le jardin de saint Félix (hortulus Nolanus) à son hôte, comme s'il ne les avait jamais vus; il décrit longuement les basiliques qu'il vient d'édifier; il disserte sur l'éducation artistique du peuple; en un mot, le poème n'est qu'un long écho de leurs longues causeries:

> Nunc, sancte parens, aurem mihi dede manumque;
> nodemus socias in vincula mutua palmas,
> inque viam nexis alterno foedere dextris,
> sermones varios gressu spatiante seramus.
>
> v. 345-348.

Aussi faut-il s'étonner de ne pas trouver d'allusion à saint Martin dans ce poème, alors que la lettre XXIX nous apprend que Paulin a profité du voyage de Nicétas pour lui faire connaître l'ouvrage de Sévère. C'est pour Paulin et pour saint Félix que Nicétas est venu une seconde fois en Italie et c'est à son deuxième retour en Dacie qu'il faut, contrairement à l'opinion de Lebrun, reporter le poème des adieux de Paulin (1). La citation de la lettre XXIX laisse assez entendre que c'est à Rome que Nicétas était venu la première fois. C'était sans doute à l'occasion de la fête des Apôtres; Paulin, qui s'y rendait chaque année, ne pouvait pas manquer de l'y rencontrer; il l'aura invité à revenir pour le voir à Nole et pour vénérer son saint Félix: n'est-ce pas une promesse que tient Nicétas en 402?

> Venisti tandem...

C'est enfin la seule explication des mots *Romanis admirandus*. Paulin a été témoin de la curiosité excitée par le grand évêque barbare: il a pu revenir, il est revenu sans doute à Rome à son deuxième voyage, mais cette curiosité ne peut se rapporter qu'au premier.

1. Carmen XVII. *Ad Nicetam redeuntem in Daciam..*

D'autre part, on n'a pas relevé les expressions singulières que Paulin emploie pour annoncer à Sévère qu'il a fait connaître la Vie de saint Martin à Mélanie et à Nicétas: « *Non tuli* ut te ista nesciret...; Nicetae et plurimis sanctis *revelavi.* » Il est encore sous le charme du livre; il tient à en faire lui-même la lecture à ses hôtes (*ipse recitavi*); il hésite presque à l'avouer, comme si cette *révélation* eût été indiscrète, comme s'il eût promis de taire au moins le nom de l'auteur: « Tuo te illi magis quam meo sermone *patefeci* ». Ainsi, à l'époque de la lettre XIXX, la Vie n'est pas publiée; il ne l'a encore *révélée* ni à Nole ni à Rome. Cette observation nous reporte à une date bien antérieure à 402, car nous nous retrouvons en face d'une question qui n'a pas été moins agitée que celle du retour de Mélanie et qui est encore sans solution, la date de la mort de saint Martin, fixée pour les uns à 397, pour les autres à 402, suivant que l'on fait fond sur le témoignage de Sévère ou sur celui de Grégoire de Tours (1). J. de Prato a le premier (2) apporté quelque lumière dans la discussion en démontrant que cette question est distincte de celle de la publication de la Vie qui nous intéresse seule. Sévère a écrit la Vie du vivant de Martin, probablement au retour de son premier voyage à Tours; il l'a gardée en portefeuille (3), comme il le dit lui-même, par modestie et par égard pour le saint qui semble ne l'avoir pas connue; il ne l'a éditée avec des additions et des retouches qu'après sa mort, entre les Epîtres à Aurèle et à Bassula et l'Epître à Eusèbe.

1. Prato. *Op. cit.*: 400, avec Chifflet, Pagi, (Reinkens. *Op. cit.*, 401).
Lecoy de la Marche. *Op. cit.*: 397, avec les Bénédict. et Bolland.
2. *Dissert. prima.*
3. « Ego quidem libellum... scheda sua premere et intra domesticos parietes cohibere decreveram. »
Vita M. Lettre-préface à Desiderius.

Prato trouve la confirmation de sa thèse dans deux passages des Dialogues écrits après la Vie; mais, à notre avis, il s'est trompé dans ses calculs.

Posthumien nous apprend d'abord que c'est Paulin qui a apporté la Vie à Rome; il a été personnellement témoin de l'enthousiasme qu'elle y suscita: ce fut un gros succès de librairie: « Primus eum (librum) Romanae urbi vir studiosissimus tui (1) Paulinus invexit. Deinde, cum tota certatim urbe raperetur, exsultantes librarios vidi, quod nihil ab his quaestuosius haberetur; siquidem nihil illo promptius, nihil carius venderetur (2). » La conversation reproduite dans le premier Dialogue suit immédiatement le retour de Posthumien, envoyé par Sévère en Orient. Or, la Vie était connue à Rome avant son départ: il la trouve déjà dans toutes les mains à Alexandrie et dans les solitudes égyptiennes: « Hic navigationis meae cursum longe ante praegressus, cum ad Africam veni, jam per totam Carthaginem legebatur. Solus eum Cyrenensis ille presbyter non habebat; sed me largiente descripsit. Nam quid ego de Alexandria loquar? Ubi paene omnibus magis quam tibi (Severo) notus est. Hic Aegyptum, Nitriam, Thebaidem ac tota Memphitica regna transivit. Hunc ego in eremo a quodam sene legi vidi: cui cum me familiarem tuum esse dixissem, et ab illo et a multis fratribus haec mihi injuncta legatio est, ut, si unquam terras te incolumi contigissem, ea te supplere compellerem, quae in illo tuo libro de virtutibus beati viri professus es praeterisse (3) ».

D'autre part, Posthumien ne passa par Rome ni à l'aller ni au retour. Il nous trace lui-même son itinéraire. Il s'est embarqué à Narbonne, est arrivé en cinq jours en

1. Severi.
2. *Dial.* 1. 23.
3. *Id.*

Afrique, grâce à une bonne traversée, a visité Carthage, le tombeau de saint Cyrien; il a relâché sur les côtes de la Cyrénaïque (1) et il est arrivé sept jours après à Alexandrie (2); au retour, sur la foi d'un songe qui lui fait croire que Sévère le réclame, il s'embarque en Egypte sur un vaisseau marchand en partance pour Narbonne et aborde à Marseille après treize jours de navigation: dix jours après il est chez Sévère, après avoir voyagé dans les meilleures conditions possibles: « Adeo prospera navigatio piae adfuit voluntati (3) ».

Or, il est resté absent trois ans. Sévère le dit et le lui fait dire:

Dial. I, 4: « Ante hoc triennium, quo tempore tibi, Sulpici, hinc abiens valedixi ».

Dial. I, 1: « Posthumianus meus nostri causa ab Oriente quo se ante triennium patriam relinquens contulerat... »

Cette indication nous permet de fixer l'époque de son premier voyage en Orient. Il est arrivé à Alexandrie en pleine querelle origéniste; les moines venaient d'être exilés. « Alexandriam pervenimus ubi foeda inter episcopos atque monachos certamina gerebantur, ex ea occasione vel causa, quia congregati in unum saepius sacerdotes frequentibus decrevisse synodis videbantur ne quis Origenis libros legeret aut haberet... Ex studiis partium orta est seditio; quae cum reprimi sacerdotum auctoritate non posset, scaevo exemplo ad regendam Ecclesiae disciplinam praefectus assumitur, cujus terrore dispersi fratres ac per diversas oras monachi sunt fugati... Istius modi ergo turbatione, cum veni, Alexandria fluctuabat (4) ». Les pas-

1 *Dial.* I, 3
2. *Id.* I. 6.
3. *Id.* I, 1.
4. *Id.* , 6-7.

sions étaient encore assez vives pour que Posthumien ne se souciât pas de rester à Alexandrie malgré les efforts de l'évêque pour le retenir et pour qu'il partît à Bethléem auprès de saint Jérôme. « Me quidem episcopus benigne admodum excepit et secum tenere tentavit, sed non fuit animus ibi consistere ubi recens fraternae cladis fervebat invidia (1) ». C'est en 400 que Théophile fait tout à coup volte-face contre les moines origénistes de Nitrie; c'est au mois d'août 400 qu'il fait appel aux évêques de Palestine et de Chypre (2). C'est donc à la fin de 400 ou au plus tard au commencement de 401, avant ou après l'interruption de la navigation, que Posthumien arrive en Egypte et c'est en 403 qu'il revient chez Sévère. En 401 la Vie est donc déjà connue à Rome: elle a pénétré en Afrique et dans tout l'Orient. Il en résulte qu'il est impossible d'en placer la *révélation* à Mélanie et à Nicétas en 402. Curieuse comme elle l'était de l'histoire des saints, Mélanie l'aurait certainement déjà lue avant son retour; quant à Nicétas et à ses compagnons, ils auraient eu déjà tout loisir de se la procurer en Italie et à Rome.

Ainsi, la date de 402 se trouve définitivement écartée. Mélanie n'a pu faire visite à Paulin et la lettre XXIX n'a pu être écrite que dans les années 398, 399 ou 400. Or, le Natalicium IX défend qu'on arrête à 400: « Venisti tandem *quarto* redditus anno ». Restent 398 et 399. Nous n'hésitons pas ici à nous écarter de nos prédécesseurs et à fixer, d'après le calcul antique qui tient toujours compte du point de départ, le premier voyage de Nicétas à l'année 399. C'est la *quatrième année* qui le ramène à Nole en 402 et la lettre XXIX est de 399.

1. *Id.* 7-8.
2. Cf. notre *Op. cit.*

Nous allons voir que cette date s'accorde avec la chronologie des autres lettres et avec les textes. Avant de quitter cette première discussion, remarquons que, si des trois textes fameux sur lesquels on se fondait jusqu'ici celui de la lettre XXVIII est désormais sans valeur, les cinq lustres de Paulin et les vingt-sept ans de Pallade cadrent assez bien avec la date nouvelle, à les compter les uns et les autres à partir de 372.

LETTRE XXIII

Parmi les autres lettres apportées par Victor, la XXIIIe est certainement de son premier voyage à Nole et c'est avec raison que de Rubeis l'a jointe à la XXIXe. Elle n'est, nous l'avons vu, qu'un long éloge dithyrambique du nouveau messager; Paulin félicite Sévère de son choix et le remercie de l'envoi de manteaux dont il est question dans la XXIXe (1); de plus, la XXIXe cadre mieux que la XXIVe, comme on l'a cru généralement, avec les derniers mots de la XXIIIe sur les excès de charité de Sévère vis-à-vis de son ami (2); enfin, le premier voyage de Victor à Nole ne peut pas être antérieur à 399 et c'est bien cette année que Paulin écrivit ces deux lettres à quelques semaines d'intervalle.

En effet, Lebrun place cinq lettres avant elles et après la Ve: ce sont les lettres XI, XVII, XXII, XXIV, XXVII. Avant de les examiner en particulier, rappelons que jusqu'à l'arrivée de Victor, Paulin n'a reçu qu'un courrier au plus par année: c'est alors seulement que Sévère, ne se résignant pas à attendre jusqu'au printemps, devança l'heure habituelle de la correspondance et lui envoya

1. Ep. XXIII. 3; XXIX, 1 et 3.
2. Cf. p. 53., Ep. XXIV.

ce nouveau et second messager: « Nunc vero ista nostrae visitationis vice etiam temet ipsum supergressa humanitate superasti. Sat enim nobis erat annuis commeatibus emereri litteras tuas et a te missos videre... Tibi tamen satis non fuit institutam observantiam sollemni perfunctione celebrare. Longum tibi multa dilectio fecit mora hiemis a nobis silere nec suffecit litterarum ad nos editione maturare, nisi gratiam sermonis tui etiam de sanctis comitibus tuis lecto perlatore cumulares (1). » Il n'est pas douteux que Paulin a déjà répondu une première fois cette année à Sévère quand il écrit les lettres XXIX-XXIII. Il en résulte encore que la lettre XXVIII ne peut pas être de cette même année: presque tous les auteurs ont rapproché les deux passages suivants des lettres XXVIII et XXIX pour en conclure que Mélanie était rentrée au printemps:

Ep. XXVIII, 3: « Hieme decedente susceptum (Victorem) necesse habui vernis mensibus detinere. »

Ep. XXIX, 6: « Ad eos potissimum dies nobis frater Victor occurrit quibus sanctam ipsam.. excepimus. »

Mais, si Victor était arrivé au printemps, Paulin ne pourrait pas avoir déjà reçu un premier courrier de Sévère et y avoir déjà répondu. Aussi, comme nous l'avons conjecturé, nous pensons que Nicétas est arrivé à Rome au milieu de l'été de 399 pour la fête des Apôtres, que Mélanie a débarqué quelques semaines plus tard et que Victor est survenu à la fin du même été. Il est clair que Paulin a reçu Mélanie après Nicétas: « Quo genere te Nicetae qui ex Dacia advenerat revelavi ». Bien plus, quand on le voit violer la parole donnée à Sévère deux fois de suite et ne pouvoir s'empêcher de communiquer la Vie coup

1. Ep. XXIII, 2.

coup à Nicétas et à Mélanie, il y a tout lieu de croire que c'est ce premier messager d'Aquitaine, venu avant Victor, qui a apporté l'ouvrage à Nole au commencement de 399.

LETTRE XI

Il semble précisément que la lettre XI soit une réponse à ce premier courrier. Nous y lisons: « Neque tibi donatum fuisset enarrare Martinum nisi dignum os tuum sacris laudibus mundo corde fecisses. Benedictus igitur tu homo Domino, qui tanti sacerdotis et manifestissimi confessoris historiam tam digno sermone quam justo affectu percensuisti. Beatus et ille pro meritis qui dignum fide et vita sua meruit historicum, qui et ad divinam gloriam suis meritis et ad humanam memoriam tuis litteris consecratur (1) ». J. de Prato qui, d'après Lebrun, a fixé la lettre à l'année 397 et qui estimait avec raison d'ailleurs que la composition de la Vie était antérieure à 400, a eu le tort de soutenir, contre la vraisemblance et l'opinion commune, que Paulin ne connaissait alors la Vie que par ouï-dire et par les indiscrétions des envoyés de Sévère. Il est évident qu'il avait le texte en main quand il écrivait ces lignes. Les mots *enarrare*, *percensuisti*, *digno sermone* le font assez entendre. La lettre XI répond à l'envoi de la Vie. Chifflet (2) veut au contraire qu'elle soit des premières années de la correspondance et qu'elle ait été écrite encore en Espagne. Il montre qu'elle se rencontre sur beaucoup de points avec les Epîtres métriques à Ausone. On peut même ajouter qu'elle cadre assez avec les lettres I et V; tels passages semblent se rapporter aux débuts de leur amitié: Paulin se félicite de recevoir comme messagers des

1. Ep. XI, II.
2. *Op. cit.*, XVI, XVII.

jeunes gens de la maison de Sévère, qui sont à la fois ses domestiques et ses fils spirituels (1); il se réjouit d'avoir trouvé un ami qui désormais lui tiendra lieu « du père qui se montre sans cœur vis-à-vis de lui, du frère qui le néglige, de l'ami qui l'oublie (2) »; on le dirait à peine sorti de ses angoisses, à peine échappé aux attaques du monde; enfin, il l'invite et il espère bientôt le voir arriver. Mais, la thèse de Chifflet est en contradiction flagrante avec le texte cité sur la Vie de saint Martin. Si la Vie a été écrite bien avant l'édition, il n'est pas moins sûr que Paulin qui l'avait reçue au temps de la lettre XI n'a pas pu la garder pour lui seul pendant tant d'années. On connaît son enthousiasme facile, les démangeaisons qu'il avait de parler, de bavarder (3). Comment auaurait-il pu conserver son secret à chacun de ses séjours à Rome, au milieu de ce qu'il y avait de plus distingué et de plus curieux dans la société chrétienne, en particulier en 398, quand il y fait connaissance de ce Rufin qui s'intéressait tant aussi à la vie des moines et des saints? Les lettres XXIX et XXIII ont dû être écrites peu après la XIe, après que Paulin eut fait connaître à ses hôtes l'ouvrage qu'il venait de recevoir.

Elles nous le montrent en effet débordant d'admiration pour les vertus de saint Martin. La Vie est sans cesse sur ses lèvres. Il vient de la lire et de la relire. Il s'en est nourri. Il compare Mélanie au saint évêque: il trace dans la première lettre sa vie et son portrait à l'imitation de Sévère et pour le payer de retour: « Quo etiam illustri illi materia et eloquentia libro tuo vicem aliquam videar referre, si feminam inferiorem sexu virtutibus Martini,

1. Ep. XI, 1 et 3.
2. Id., 3-4.
3. Cf. Ch. II, page 101.

Christo militantem, prosequar (1) ». Dans la seconde, il célèbre en Victor le disciple de saint Martin; une allusion fait entendre que la Vie est récente: « Vere recognovimus in eo sanctorum formulam beatorum Martini et Clari, quem proximo intervallo illustris magistri sequacem te auctore cognovimus (2) ». Enfin, si la lettre XI avait été écrite en 394, il n'aurait guère pu appliquer à Sévère l'épithète de « *frequentator Martini* » (3), et le jardin pour lequel il a quitté Ebromagus ne peut être que ce jardin de Félix dont il parle si souvent dans les autres lettres et dans les Natalicia (4). Il faut conclure que la lettre XI a été apportée à Nole au commencement de 399 et que cette même année Paulin communiqua à ses hôtes la Vie que Sévère lui avait envoyée pour lui seul. C'est alors que Posthumien fut témoin du succès du livre à Rome, après cette « révélation ».

LETTRE XXVII

Il nous reste en effet, à prouver que Posthumien se trouvait à Rome en 400, alors qu'il est établi qu'il n'a pas pu y venir plus tard en raison de son départ pour l'Orient. D'après la lettre XXVII, Paulin reçut la même année les visites successives de Posthumien et de Théridius, puis de Virinus et de Sorianus avec des lettres de Sévère. Posthumien et Théridius *revenaient* (5) à Nole: contrairement à l'habitude, c'est Paulin qui avait envoyé ces Aquitains à son ami. Le désir de voir le saint

1. Ep. XXIX, 6.
2. Ep. XXIII, 3, et 4 : « Ex libro enim tuo istius gratiam servitutis adamavi ut minimam saltem guttulam de sacris Martini actibus delibarem. »
3. Ep. XI, 13.
4. Ep. XI, 14. — Nat. IX, 367; X. 270. — Ep. XXXII, 12; XXXIX, 4.
5. Ep. XXVIII, 1. « *Reditum* ad nos Posth. et Theridii. »

homme les avait amenés à Nole et ils lui avaient tant plu qu'il s'empressa de les renvoyer pour qu'ils fissent connaissance avec Sévère: « Verum ego cum illos inopinato Domini munere adlapsos mihi tales comperissem, quales et tibi postea in brevi claruerunt, etiam invidebam mihi cur in hac parte felicior te fuissem, ut tuo conspectu et consortio digniores ego potius obtinerem vel potius agnovissem. Denique, ut quam primum hac qua me beatum existimabam gratia te consorte gauderem, et praesentes, increpui quod se familiaritatis ac notitiae tuae expertes faterentur, neque quicquam studiosius mandavi proficiscentibus quam ad conspectum tuum complexumque properarent teque cognoscere omnibus in patria rebus et curis suis anteferrent. Et, gratias Domino, recipimus eos venientes in exsultatione.. (1) »

Or, la lettre XXVII, contemporaine de ces deux visites successives, est postérieure aux lettres XXIX-XXIII, puisque c'est en 399 que Paulin reçut pour la première fois deux courriers de Sévère. Elle est postérieure aussi à la XIe et à la XXIIIe puisqu'il y associe au nom de Martin celui de Clair (2) qu'il ne connut sans doute, d'après le XXIIIe, que par la lecture de la Vie (3). D'autre part, le Natalicium VII nous apprend que Théridius se trouvait à Nole au commencement de 399. L'auteur y célèbre longuement l'anniversaire de sa guérison miraculeuse (janvier 400). L'année précédente, Théridius vaquait à la tombée de la nuit aux préparatifs de la fête de saint Félix quand son œil vint heurter le crochet d'un lustre de la basilique. Il s'était grièvement blessé, mais le saint dont la protection lui avait conservé la vue l'avait guéri en

1. Ep. XXVII, 2.
2. Id., 3.
3. Ep. XXIII, 3.

quelques jours. Il y a juste un an depuis le miracle:

Ex illa modo nocte diem cadit annus in istam (1).

Or, pour que Théridius se soit trouvé à Nole en janvier 399, il faut qu'il y soit arrivé avant l'hiver dès 398; de plus, la complaisance (2) avec laquelle Paulin s'étend sur ce petit évènement et parle de son cher Théridius laisse croire qu'il était encore à Nole en janvier 400, lors de la composition et de la lecture du Natalicium VII:

Det mihi prima meus narrandi exordia frater
Theridius; nam quod potiusve priusve canendum
suscipiam Felicis opus, quam quod mihi, tectis
ipse meis quibus est, idem Dominaedius egit? (3).

Les deux compagnons ont dû arriver à Nole à l'improviste (inopinato Domini munere) au cours ou à la fin de 398; ils y seront restés pour la fête de saint Félix en janvier; Paulin les aura renvoyés à Sévère après la guérison de Théridius et ils seront *revenus* vers la fin de 399 pour assister à la fête de 400 et pour entendre ce Natalicium VII que Paulin avait sans doute annoncé et promis au héros du poème à son départ.

Il est donc certain, d'après la lettre XXVII, que le premier voyage de Posthumien à Rome ne peut pas être antérieur à 400, comme il est établi d'après les Dialogues qu'il n'est pas postérieur: il est de 400.

On peut s'étonner que Sévère ait envoyé si tôt en Orient ce Posthumien qu'il ne connaît pas encore en 399. Mais, quand on voit l'impression extraordinaire qu'il fit sur les deux voyageurs et comment il sut se les attacher du

1. Nat. VII, 110; de même, 204.
2. Id., de 105 à 308. Le poème compte 335 vers.
3. Id., 105. — 109.

premier coup, on comprend qu'il ait pu charger l'un d'eux de cette mission lointaine dès l'année suivante: « Quas illi Deo primum qui non solum satiasset, sed et superasset desiderium eorum, ut plura in te quam praesumpserant invenirent bona; quas nobis, qui tantae illis adquisitionis fuissemus auctores; quas sibimet ipsis, quod nobis in suum lucrum paruissent, gratias agebant! Ineffabile mihi est quanta me voluptate perfuderint cum referrent et actus et sermones tuos et perfectum cor tuum caritatis divinae sapientia; etc. (1) » Au reste, Posthumien paraît avoir eu le goût des voyages (2); témoin son premier voyage en Italie et, au cours de sa mission, ses arrêts et ses excursions en Afrique, à Carthage et dans la Cyrénaïque, en Egypte et en Palestine; la brusquerie avec laquelle il s'embarqua un beau jour sur un navire en partance pour Narbonne; sa hâte à repartir en Orient à peine de retour, mais en passant cette fois par Nole pour y voir Paulin (3). C'est sans doute pour lui faire ses adieux avant son premier voyage qu'il y revint en 400 avec Théridius; il fut témoin du succès de la Vie à Rome, retourna passer l'hiver auprès de Sévère avec des lettres de Nole et s'embarqua à Narbonne au printemps de 401.

Ici s'arrête le premier cercle de notre dissertation. Nous avons désormais la base de notre chronologie. Résumons les résultats acquis. Nicétas et Mélanie sont venus en Italie en 399, le premier à Rome seulement vers la fin de juin; Mélanie passe à Nole quelque temps après, à son retour d'Orient; vers le même moment arrive Victor: c'est son premier voyage; il emporte à la fin de l'été les lettres XXIX et XXIII. Paulin avait reçu au commencement de

1. Ep. XXVII, 2 et 3.
2. Dial., I, 1-7; 23; III, 17-18.
3. Dial., III, 17.

l'été la Vie de saint Martin: il avait répondu à Sévère par la lettre XI. C'est la même année enfin que son indiscrétion fait connaître l'ouvrage à Rome.

Ajoutons que cette argumentation ne va pas sans jeter quelque lumière sur la date de la mort de saint Martin. Si Paulin conserve si jalousement le secret de la Vie au commencement de 399, c'est qu'elle n'est pas encore publiée et c'est que, selon toute apparence, saint Martin n'est pas mort. Entre les deux dates tant discutées, 397 et 400, nous nous rangeons délibérément et malgré l'avis des derniers historiens de saint Martin, à l'année 400. Les calculs particuliers de J. de Prato l'ont amené à la même conclusion. Posthumien revient auprès de Sévère en 400; il lui apprend que son ouvrage est dans toutes les mains à Rome; c'est à la fin de 400, après la mort du héros, que l'auteur se sera rendu aux instances de son ami Desiderius et qu'il aura publié son livre. Posthumien en emporte un exemplaire sur lui (1) en 401. D'autre part, alors que nous ne trouvons aucune allusion à la mort de saint Martin dans la correspondance si active et si suivie de cette époque où elle se place de toutes façons, cette correspondance nous offre précisément une lacune dans les années 401-402. N'y a-t-il pas lieu de croire que ce silence est dû à une absence de Sévère lors de la mort de Martin, à son séjour à Tours, à la perte des réponses de Paulin aux lettres que lui annonçaient la catastrophe. Il est d'ailleurs invraisemblable que, si Martin était mort en 397, nous n'en trouvions pas l'écho dans les lettres de 399 et dans les conversations de Paulin avec Nicétas et avec Mélanie.

1. Dial., I, 23: *Sub veste.*

Pour confirmer une dernière fois notre thèse, il nous faut encore examiner si les lettres XVII, XXII, XXIV, que Lebrun fixe avant le premier voyage de Victor en 399, 400, 401, peuvent trouver place entre la lettre V et les lettres XI-XXIX-XXIII, c'est-à-dire en 396, 397 et 398.

LETTRE XVII

La lettre XVII renferme des indications chronologiques importantes que l'on a interprétées peut-être trop légèrement. Elle appartient, comme la Ve, aux premières années du séjour à Nole. Paulin compte toujours sur la visite de Sévère. Cependant son affection s'impatiente. Il est las d'inviter et d'attendre: « Et invitando te et exspectando defessi sumus, neque nobis aut vota jam aut verba supersunt quae totiens precibus ac litteris frustra effusis adjiciamus... (1) ». Voici près de deux ans qu'il se torture (2), qu'il n'a pas de nouvelles: Sévère n'écrit pas, pense-t-il, parce qu'il est en route. Hélas, le deuxième été s'avance; il espère enfin le voir à Rome pour la fête des Apôtres: il n'y rencontre que Sabinus qui lui remet du papier... Les occupations, les visites ne lui laissent pas le temps d'écrire pendant les dix jours qu'il y passe; à Nole, une assez longue indisposition retarde encore sa réponse. C'est à tort que Tillemont et Lebrun ont compté deux années pleines entre cette lettre et la précédente. Chifflet avait bien vu qu'elle n'excluait pas la possibilité d'une correspondance au commencement de la première des deux années d'attente. Au contraire, c'est sans doute à la suite d'une nouvelle promesse de Sévère et d'un nouvel appel pressant que Paulin attend son ami toute une année sans

1. Ep. XVII, 1.
2. Id. « Toto prope biennio suspensos cotidiana conspectus tui cruciasti. »

recevoir même un mot d'explication sur son retard. Les envoyés de Sévère sont venus au commencement de cette première année à Nole; Paulin les a renvoyés aussitôt pour qu'il eût encore le temps de venir à son tour dans l'été: il lui suffisait d'arriver avant l'hiver pour assister à la fête de saint Félix. Rien ne nous empêche donc de placer la lettre XVII en 397, et la lettre qui a précédé et à laquelle il y est fait allusion au printemps de 396.

Cette date est conforme aux indications que nous trouvons dans la seconde partie de la lettre. « Causari infirmitatem magis quam pigritiam vel exceptionem personnarum qui possis nescio, cum intra annum eadem opera ad nos potueris pervenire ac recurrere qua Gallicanas peregrinationes tot annis frequentas et iteratis saepe intra unam aestatem excursibus Turonos et remotiora visitas. Juste fateor et merito Martinum frequentari... (1) » Martin est encore vivant et cependant il y a déjà longtemps que Sévère lui fait sa visite annuelle. Or, il a commencé ses voyages à Tours vers 392-393, et le premier est antérieur à sa conversion et de peu postérieur à celle de Paulin: « Sermo autem non alius apud nos fuit, dit-il de cette première visite, quam mundi hujus illecebras et saeculi onera relinquenda ut Dominum Jesum liberi expeditique sequeremur: praestantissimumque nobis praesentium temporum illustris viri Paulini exemplum ingerebat...; illum nobis sequendum, illum clamabat imitandum (2). »

LETTRE XXII

La lettre XXII est antérieure à la XXVIIe, car ce Soranius qui l'emporte vient alors pour la première fois à Nole:

1. Ep. XVII, 4.
2. Vita M. XXV.

c'est Marracinus qui l'envoie de Rome où il s'est arrêté. Paulin se félicite de l'arrivée de ce nouveau courrier et le recommande chaleureusement à Sévère qui ne le connaît pas encore (1). Rien ne s'oppose à ce que cette lettre soit de 398: Sorianus resta quelque temps chez Sévère; puis, il revint à Nole avec Virinus l'année de la XXVIIe. Quant à la lettre que « le moine peu spirituel » (2) avait apportée à Nole à son premier voyage, pourquoi ne serait-ce pas celle à laquelle Paulin répondit si vite au printemps de 396? Il ne nous reste rien de cette année.

LETTRE XXIV

Nous nous séparons encore sur la XXIVe de Lebrun qui voit dans les premières lignes une allusion aux dernières de la XXIIIe et qui les croit toutes deux du même courrier. Voici les textes:

Ep. XXIII, 47.

« Quo magis tua caritate gloriamur in Domino, quae sola nos facit aliquatenus vel unum de magnis et innumeris debitis Deo solvere. In omnibus enim aliis bonis vix nos tantum vel in paucis initiatos, in tua tantum dilectione profitemur esse perfectos. »

Ep. XXIV, 1.

« Habeo tibi adhuc aliquid dicere, quanquam tu inopertis litterarum promptuariis accipias et super tecta studeas praedicare... Tuam simul temeritatem divulgabis, de qua conquerentes hanc epistulam fecimus, superioris fine commoniti, de caritatis scilicet et perfectionis verbo, ut istius faceremus exordium. »

1. Ep. XXII, 3.
2. Marracinus. *Inspiritalis ille monachus*. Ep. XXVII, 1.

Mais il n'est guère de lettre qui ne commence ou ne finisse par la même expression d'affection et de charité débordante. Il nous en manque d'ailleurs beaucoup; nous en avons d'incomplètes et cette simple concordance ne nous autorise pas à rattacher la lettre XXIV à la XXIIIe. D'autre part, il est certain que cette lettre date des premières années de la correspondance: Chifflet la joint à la Ve. Paulin reproche à Sévère de prêcher son mérite sur les toits, de faire lire ses babillages (1); il se plaint de ses éloges excessifs: ne lui offre-t-il pas déjà la palme comme s'il avait remporté la victoire? Il réplique qu'il est toujours en pleine bataille. Loin d'avoir achevé la route, il n'en est encore qu'aux premiers pas (2). Il semble bien difficile de reculer cette lettre jusqu'à l'époque de la XXIIIe. Si Sévère s'est déjà dépouillé de la plus grande partie de ses biens et si Paulin l'a de beaucoup dépassé (3), ils ont encore également besoin de courage pour vaincre: c'est le mot qui clôt la lettre (4). Elle a été écrite soit en Espagne en 393-394, soit plutôt à Nole en 395-396, peut-être avec celles que Marracinus emporta cette dernière année. De toutes façons, elle ne paraît pas postérieure à cette date.

Nous n'avons plus à examiner que les lettres manifestement postérieures à 399, c'est-à-dire les lettres XXX, XXXI, XXXII, et à revenir sur la XXVIIIe.

LETTRE XXVIII

Nous avons vu avec quelle légèreté on s'était fondé

1. « Super tecta... studes prædicare... » loquacitatis nostrae inepta. Ep. XXIV, 1. « Nugae meae. » Ep. XXVIII, 6.
2. Ep. XXIV, 1, 2, sq. (10, 13, 21)
3. Id., 22. « Non perfecti, sicut dicis, sed inchoati, ut probamus, itineris spatium perlegimus. »
4. *Constantes estote.* Id, 23.

sur deux mots de cette lettre XXVIII pour la joindre à la XXIXe, pour édifier sur ce rapprochement toute l'ancienne chronologie et pour conclure au retour simultané de Rufin et de Mélanie. Elle nous montre Rufin depuis longtemps en rapports intimes avec Paulin. Sévère qui travaille à son Histoire a demandé certains renseignements chronologiques à son ami. Paulin lui répond que ses goûts ne l'ont jamais porté du côté de ces études et que, même au temps où il fréquentait les auteurs profanes, il n'a jamais mis les pieds sur le domaine de l'histoire; mais, il a envoyé le questionnaire à son excellent ami, le savant Rufin, qui est seul à même de le satisfaire dans toute la région (1). Remarquons encore une fois combien il serait étrange, si la lettre XXVIII était contemporaine de la XXIXe, que Rufin se fût trouvé loin de Nole à ce moment, qu'il fût déjà si lié avec Paulin et que Paulin n'eût pas même nommé le compagnon de Mélanie dans la XXIXe.

Fontanini, qui a longuement traité de ces deux lettres dans son Histoire littéraire d'Aquilée (2), a vu le premier que la XXVIIIe est postérieure à la XXIXe; que la première est du printemps, la seconde de l'automne (3); mais sa partialité pour Rufin qu'il fait rentrer en même temps que Mélanie les lui fait joindre encore dans le même courrier et il les fixe à 397 sans se douter de l'impossibilité d'accorder cette date avec la chronologie générale des lettres. Tous les auteurs les ont d'ailleurs associées, soit en 398 comme Vallarsi, soit en 402 comme de Rubeis (4). En réalité, la lettre XXVIII est de

1. « Vereri ne apud alium in his regionibus frustra ea requirerem. » Ep. XXVIII, 5. — Cf. ci-dessus.
2. *Op. cit.*, *Ruf. vita.* I. 2. (Cf. aussi, Vallarsi, *Hier. vita,* Cap. XXIX).
3. De même, Buse.
4. *Op. cit.*, XI et XIX.

beaucoup postérieure au groupe XXIX-XXIII: Victor est devenu le courrier ordinaire des deux amis: « Redit a me tibi Victor ut redeat a te mihi, Victor, commune pignus et fidele contubernium et *sollemne* solatium nobis... ut nos reficiat *annuis inter utrumque discursibus, ferens indefessus ac referens* commercia litterarum... (1) ». A supposer qu'il fasse au début de chaque année l'aller et le retour, alors qu'il en est bientôt empêché, c'est deux ans après le groupe XXIX-XXIII qu'il remporte à son premier voyage, c'est à son troisième voyage au plus tôt que Paulin peut s'exprimer ainsi sur son compte. Or, le voyage contemporain de la XXVIIIe est précisément allongé par un retard considérable. A peine en route, Victor rencontre à Narbonne Posthumien qui le fait revenir auprès de Sévère; il n'arrive à Nole qu'à la fin de l'hiver, c'est-à-dire l'année suivante; Paulin le retient tout le printemps; la maladie l'empêche d'écrire à Sévère; Pâques arrive, il le garde jusqu'à l'été et le renvoie pour l'automne en autorisant Sévère à le garder tout l'hiver auprès de lui (2). Cette lettre ne peut donc être au plus tôt que de 399, *plus* l'année où Victor fait un second voyage, *plus* l'année où il revient sur ses pas, *plus* l'année de son arrivée, soit 402.

1. Ep. XXVIII, 1. Cf., le reste ci-dessus.

2. Ep. XXVIII, 3. *Ad Victorem nostrum recurro pro quo excusationem debeo. Quod ad te tardius pacto redit, ne imputes pedibu ejus qui non pigritiae vitio, sed obedientiae studio apud nos diutius restiterant. Reputa tamen tempus non quo dimissum eum indicasti, sed quo misisti, et videbis de placita inter nos retinendi Victoris vicissitudine stare rationem mihi. Non enim ad hiemem apud nos, ut scripseras, exigendam adfuit, sed, ut asseruit, de Narbonensi, ubi fratri Posthumiano occurrerat, remissus ad te, tunc a te iterum profectus est cum ad me directus pervenire potuisset. Jam igitur hieme decedente susceptum necesse habui vernis mensibus detinere, et, quia breve spatium videbatur, quoad ilico sollemnitas paschalis concluderet, cum et infirmissimus per idem tempus fuissem, ut ad rescribendi negotium non valerem, apposui de diebus aestivis moras ejus, ut compensarem tecum, si tantum in eo tui temporis usurparem, quantum tu in eodem occupaveras de diebus hibernis. Unde concedam, si autumno pervenerit ad unanimitatem tuam, ut hiemem rursus impendat tibi... salva fide pacti.*

Elle renferme d'ailleurs deux indications précieuses: la mention du retour de Posthumien et de l'envoi du questionnaire à Rufin. Pour Posthumien, il ne peut pas y être question de son retour d'Italie en 399: l'éloge de Victor nous défend de remonter si haut; il s'agit bien de son retour d'Orient, c'est-à-dire de l'automne de 403 ou du printemps de 404. Cette date cadre avec la composition de l'Histoire Sacrée de Sévère. On s'accorde en effet à reconnaître qu'elle n'a pas pu être publiée avant 403 (1). Elle s'arrête au premier consulat de Scilicon en 400. Mais le synchronisme de la lettre XXXI, datée d'ailleurs par les Natalicia et qui renferme l'histoire de l'Invention de la Croix que Sévère reproduira presque textuellement dans son livre, nous force à en reculer la publication au delà de 403. Nous croyons que les Dialogues ont été écrits avant cette publication et, comme ils ont suivi immédiatement le retour de Posthumien, l'Histoire serait au plus tôt de 404-405. L'auteur y travailla longtemps: la lettre XXVIII nous montre avec quel soin. D'autre part, il semble bien que l'expression *in his regionibus* signifie que Rufin a déjà quitté Aquilée où il s'est retiré après sa querelle avec saint Jérôme, qu'il est revenu à Rome ou auprès de Rome, soit au couvent du Pinetum soit dans la maison de Mélanie, ce qu'il fit en 406-407: (2) coïncidence assez probante, c'est à ces années qu'appartiennent les seules lettres qui nous restent de sa correspondance avec Paulin. La lettre XXVIII ne paraît donc pas antérieure à 404. Elle est plutôt de 406-407.

On peut s'étonner que Paulin envoie si tard à Sévère le Panégyrique de Théodose et les Natalicia dont il est

1. Teuffel. *Hist. Litt. rom.*, III. (Ed. franc.)
Ebert. *Hist gén. de la litt. du moyen âge en Occident*, I.
Bernays. *Sur la Chronique de S.-Sévère.* Breslau. 1861.
2. Cf., notre *Op. cit.*, Ch. VIII.

question à la fin de la lettre. C'est qu'à ses yeux le le Panégyrique était un ouvrage encore trop profane (1). Il l'avait composé en 395 (2) peu après sa conversion, et l'avait envoyé à saint Jérôme avec qui il désirait entrer en relations: après la réponse du solitaire de Bethléem qui lui annonce un bel avenir s'il veut puiser son inspiration dans les Livres Saints (3), il l'avait serré dans ses tiroirs et oublié. Sévère en a entendu parler et il faut qu'il le lui ait réclamé, pour qu'il se décide à le lui envoyer: s'il ne va pas jusqu'à s'excuser de l'avoir écrit, il se défend de l'avoir jamais édité. Quant aux Natalicia, c'est le recueil des poèmes qu'il a écrits à cette date, dans l'ordre chronologique. Les premiers n'étaient que de simples et courtes effusions lyriques sans intérêt pour Sévère. Il ne les lui envoie que quand il a achevé le cycle qui concerne saint Félix: l'histoire du saint, le récit de ses miracles que Sévère connaît déjà par les rapports de ses courriers, voilà un sujet d'édification pour son ami et pour le cercle de ses jeunes disciples. Enfin, il est possible aussi qu'il se soit contenté pendant plusieurs années de lire ses Natalicia et qu'il les ait gardés jalousement pour son cher saint Félix et pour lui, dans le même sentiment d'humilité qui faisait souhaiter à Sévère qu'on ignorât le nom de l'auteur de la Vie et qui le faisait hésiter même à la publier.

LETTRES XXXI-XXXII

Des trois lettres qui restent, les XXXIe et XXXIIe sont contemporaines des grands travaux de Paulin et de Sé-

1 Cf. Ch. II.
2. Après la mort de Théodose, 5 janv. 395.
3. Hier. Ep. LIII et LVIII.

vère. Ici, les poèmes nous fournissent des synchronismes sûrs. Après avoir épuisé dans les Natalicia IV, V, VI, VII, VIII, la matière que lui offraient la vie et les miracles de saint Félix, Paulin en trouve une nouvelle dans la construction de sa basilique en 402 et 403.

> In veteri nobis nova res adnascitur actu,
> et solita insolito crescunt sollemnia ritu;
> materiamque simul carminis et simul almi
> natalem geminant Felicis: in aedibus ejus
> nata recens opera haec... (1)

Le Natalicium IX n'est même qu'une longue description de la basilique nouvelle qu'il fait visiter à Nicétas. Dans ceux qui précèdent et dans ceux qui suivent, il n'en est pas encore ou il n'en est plus question. Le VIIIe est écrit sous le coup de l'invasion gothique (2): c'est un appel émouvant à la protection de saint Félix; le XIe n'est qu'une longue dissertation sur le culte des reliques. D'ailleurs, la construction de la basilique a duré deux ans: la troisième la voit achevée:

> ... Annis sudata duobus
> tertius explicuit prece sanctorum atque ope Christi (3).

Les vers cités plus haut nous montrent Paulin célébrant pour la première fois la St. Félix dans l'église neuve. L'année 403 couronne les travaux des années 401, 402; mais, en janvier 402, le travail est déjà assez avancé pour que la description comprenne les peintures intérieures: il s'excuse de faire lever la tête à Nicétas pour admirer les voûtes (4). En 403, il n'ajoute rien, si ce n'est le récit de l'incendie miraculeux des bâtiments qui gênaient

1. Nat. I, sq.
2. Pollentia, 402.
3. Id., 268-269.
4. Nat. IX, 511-513.

l'agrandissement de la vieille basilique: c'est cette année seulement que la nouvelle église est consacrée. C'est sans doute en 402 que Paulin envoie à Sévère la description de la lettre XXXII; il n'y a pas de raison pour qu'il ait attendu encore un an. Au reste, les deux descriptions du Natalicium IX et de la lettre XXXII concordent parfaitement; il y insiste également sur le portique bordé de chapelles pour les morts de marque et sur le symbolisme des trois baies de l'entrée qui figurent la Trinité (1). Une pensée commune a fait édifier en même temps les basiliques d'Eluso et de Nole: les deux amis ont respecté de même l'ancienne église et construit la nouvelle à côté comme un symbole des Deux Testaments (2). La lettre XXXII est contemporaine du Natalicium IX. Elle est d'ailleurs postérieure à la mort de saint Martin et à celle de saint Clair (3), ainsi qu'au retour de Mélanie, comme le prouve une allusion à la relique de la Croix qu'elle a donnée à Thérèse (4):

> Hoc Melani sanctae delatum munere Nolam
> summum Hierosolymae venit ab urbe donum (5). »

Cette mention a permis de rattacher la lettre XXXII à la XXXIe, consacrée presque toute entière au récit de l'invention de la Croix par sainte Hélène, qu'il tient de Mélanie. Sévère lui avait demandé des reliques pour la basilique qu'il vient de fonder à Primuliac, pays de son ami (6). Il s'excuse de n'en avoir pas le moindre fragment à sa dispósition; mais Thérèse envoie à Bassula la relique de la Croix rapportée de Jérusalem par Mélanie (7).

1. Ep. XXXII, 12; Nat. X. 395-9.
2. Ep. XXXII, 5; Nat. X. 173.
3. Ep. XXXIII. 2, 5, 6, 7.
4. Id. 7, 8.
5. Id. 11.
6. Ep. XXXI. 1; XXXII. 7.
7. Ep. XXXII. 1, 11.

Les deux lettres sont du même courrier, comme Lebrun l'a vu. La XXXIe a précédé: c'est la réponse à la demande de Sévère. La XXXIe y fait souvent allusion: Paulin se hâte, après les récits de Victor, de mettre Sévère au courant de ses propres travaux.

LETTRE XXX

Enfin, la lettre XXX est certainement antérieure. Paulin refuse d'envoyer son portrait et celui de Thérése à Sévère: dans la XXXIIe il lui adresse des inscriptions ironiques pour ces mêmes portraits qu'il a fait peindre malgré lui dans sa basilique à côté de celui de saint Martin (1). Cette lettre est d'ailleurs incomplète. Quant à sa date, si nous considérons que nous n'avons pas de lettres en 400 et que la correspondance de 401 a dû être remplie par la mort de saint Martin, nous pouvons l'avancer jusque-là; mais il n'est guère possible qu'elle ait été écrite avant 400, puisque Sévère s'occupait déjà de la décoration de sa basilique.

LES DERNIERES LETTRES

La lettre XXVIII est donc la dernière qui nous soit parvenue: Victor l'emporte à l'automne de 404, au plus tôt; mais la correspondance ne s'arrête pas avec elle. Nous savons que le même Victor a apporté d'autres lettres d'Aquitaine dans les années qui suivirent; nous savons même qu'il en a remis plusieurs à Sévère l'année où il apporta la lettre XLIII à Desiderius (2): « Epistulas quas ad fratrem nostrum Severum habet (Victor), diverso tempore, prout impetus festinationem habebat, fecimus, sicut ipsorum va-

1. Ep. XXXII. 5.
2. Sévère lui avait dédié la *Vie de saint Martin*.

ria lectione monstrabitur (1). » De Rubeis (2) a établi que cette lettre XLIII est antérieure aux lettres XLVI et XLVII adressées à Rufin, contrairement à une des conséquences de la thèse de Fontanini. Paulin proteste qu'il est incapable d'expliquer les Bénédictions des Patriarches que Desiderius lui a demandées et de toucher même du bout du doigt les mystères que ces prophéties renferment. C'est sans doute sur une nouvelle insistance de Desiderius qu'il sollicite de Rufin coup sur coup ces deux explications dans ses lettres XLVI et XLVII: il déclare y tenir autant pour être à même de répondre à ceux qui le consultent que pour son instruction personnelle (3). Ces deux lettres et les deux préfaces des Bénédictions (4) qui y répondent

1. Ep. XLIII, 1.
2. *Op. cit.* XIX.
3. *Ut ipse per te fiam conscius veritatis et magnae gratiae ac laudis auctorem habeam si his qui de me supra me propter operis necessarii gratiam sentientes consulendum me putarunt, divina potius et tuo spiritu quam de meo sensu inepta respondeam.* Ep. XLVII. 2.
4. Ruf. *Bened. praef.* — Migne, P. L., XXI). — Nous avons dit que Reinelt conteste l'authenticité de ces lettres XLVI et XLVII qui gênent sa chronologie de la XXVIIIe et qui étaient déjà suspectes à Sacchini, mais qui ont été publiées avec les lettres de Paulin par Rosweyd malgré Sacchini, par Lebrun et par Hartel. (cf. Lebrun. *Dissert. de Ep.* Migne, P. L., LVI., p. 753 ; Hartel. *Praef.* XIX).

Ses raisons sont les suivantes :

1°. Ces lettres ne se trouvent que dans les manuscrits des *Bénédictions*.— Mais nous avons vu combien la collection des lettres de Paulin est particulière et incomplète; elle s'est enrichie chemin faisant; il est naturel que ces deux lettres se soient conservées avec les réponses de Rufin à côté des *Bénédictions* qu'elles concernent l'une et l'autre. C'est là que R. de la Barre est allé les chercher en 1580 pour les joindre aux autres lettres et c'est un singulier argument contre leur authenticité que la date tardive de leur réunion à la collection générale.

2° Elles ne portent guère la marque du style de Paulin et il n'a pas pu écrire si sèchement au « traducteur d'Origène » sur un sujet qui prêtait tant aux développements de l'allégorie mystique. — Mais ce sont deux billets adressés à un ami intime, l'un et l'autre à la hâte, le premier pour lui demander d'urgence, le second pour lui réclamer une explication qu'il se reconnaît incapable de fournir à un autre ami.

3° Reinelt se fonde sur sa chronologie de la lettre XLIII pour établir que les *Bénédictions* ont été écrites bien plus tôt qu'à l'époque vraisemblable des XLVI et XLVII. — Mais, il ne fixe la lettre XLIII à l'année 400 que parce qu'il renvoie à cette année la XXVIIIe à laquelle il la joint et qui ne peut pas être de cette

sont de l'époque où Rufin se proposait de quitter Aquilée pour rentrer à Rome et rejoindre Mélanie, c'est-à-dire de 406-407 (1). Au reste, la lettre XLIII porte en elle-même sa date. Paulin excuse Victor qui a dû revenir sur ses pas et passer l'hiver à Nole. Des obstacles subits l'ont arrêté: « Proficiscentem subiti rerum obices retraxerunt, cum hiems navigationem et itinera metus clauderent... Scripserat autem nobis frater Severus ut eum remitteremus atque ita praescripserat tempus ut ad vindemiae dies remissus occurreret. In quo quia non potuimus ei parere, hac saltem specie oboedientiam praebere tentavimus ut illum, si non eodem anno quo speraverat, tamen eodem tempore quo jusserat occursurum recipiat (2). » C'est à tort (3) que Fontanini avait vu dans ces obstacles la campagne préparée

époque. C'est précisément la concordance des lettres XLVI-XLVII et XLVIII qui nous aide à établir la date de la XXVIIIe, *de toutes façons postérieure à 400.*

4°. Paulin n'a pas reçu de commentaire des *Bénédictions* de Rufin parce que Gennade n'en parle pas (*Disseruit R. et Benedict... : De Script. Eccl.* 17) et parce que Isidore de Séville semble l'ignorer et se contente de dire: *R. scripsit ad Paulinum quempiam presbyterum de Benedict... De Vir. 6*). — Mais Gennade qui ne mentionne même pas les Natalicia de Paulin (*De Scr. Eccl. 48*) et Isidore ont ignoré bien d'autres choses !

5° Enfin, ce Paulin à qui Rufin adresse son Commentaire serait Paulin de Milan, biographe de saint Ambroise : l'explication des Bénédictions des Patriarches était un des thèmes habituels de cette époque ; Paulin de Nole a dû recevoir des demandes d'explication de ce texte, Rufin en a adressé une à Paulin de Milan, et la confusion s'est faite entre les deux Paulin.

Vraiment, n'est-il pas plus simple de penser que c'est à son ami Paulin de Nole, à l'ami de son amie Mélanie, que Rufin a adressé ses *Bénédictions* ? Ce que nous disons de ces lettres XLVI et XLVII dans notre étude sur saint Jérôme aussi bien que dans ce chapitre ne nous semble pas permettre le moindre doute sur leur authenticité.

Ajoutons que Reinelt s'étonne encore de l'ignorance de Paulin. — Dans toute son œuvre, sauf tel ou tel jeu de mots (sur Nicétas, dans le *Nat.* IX), nous n'avons aucune preuve qu'il possédât la langue grecque; enfin, il s'adresse dans ces lettres à un savant dont le retour d'Orient a été salué et mis à profit par tout ce qui « hellénisait » à Rome dans la société chrétienne.

1. Notre *Op. cit.* Ch. VIII.
2. Ep. XLIII, 1 et 2.
3. Rub. *Op. cit.*, XIX, 2.

et menée contre Gildon de la fin de 397 au printemps de 398, car il s'agit d'une expédition maritime contre Gildon qui est en Afrique alors que les mots *subiti obices* se rapportent à *itinera* : la voie de mer est régulièrement fermée par la mauvaise saison; la route des Gaules par terre l'est subitement par l'invasion. Il s'agit de la descente soudaine de Radagaise jusqu'en Toscane où Stilicon l'arrêta à Fésules au commencement de 406. Cette date cadre bien avec les données intrinsèques des lettres XLVI et XLVII. La lettre XLIII, écrite après la fête des Apôtres, est postérieure à juin 406. Donc, à cette date, la correspondance de Sévère et de Paulin se poursuit. Malheureusement il n'en reste plus de trace après et nous ignorons même si complètement dès lors la vie de Sévère que l'on ne peut savoir s'il est mort en 406 ou en 440!

Après avoir établi aussi rigoureusement que possible la chronologie de cette correspondance, tout en éclairant les vieilles questions du retour de Mélanie, de la mort de saint Martin et de la publication de sa Vie par Sévère, il reste à montrer l'intérêt qu'elle présente désormais pour l'histoire de cette célèbre amitié.

TABLEAU CHRONOLOGIQUE

TABLEAU C

	CHIFFLET	LEBRUN
	—	—
Ann. 391		
392		
393		
394	Ep. I et XI.	Ep. I.
395	Ep. V et XXIV.	Ep. V.
396	Ep. XXIII.	
397	Ep. XVII.	Ep. XI.
398	Ep. XXII. XXVII.	
399	Ep. XXVIII. XXIX. XXX.	Ep. XVII.
400		Ep. XXII. XXIII (envoyée 401)
401		Ep. XXIV. XXVII.
402	Ep. XXXI. XXXII.	Ep. XXVIII. XXIX. XXX.
403		Ep. XXXI. XXXII.
404		
405		
406		Ep. XLIII *ad Desid.*
407		
408		Ep. XLVI. } *ad Ruf.*
409		Ep. XLVII. } *ad Ruf.*

NOLOGIQUE

NOUVELLE	SYNCHRONISMES
—	—
	Retraite de Paulin en Espagne.
Ep. XXIV.	Départ de Paulin pour l'Italie (print.)
de l'année	
	Retour de Rufin (aut.)
t.)	Premier voyage de Nicétas à Rome; retour de Mélanie.
XXIII (aut.)	la Vie de Saint Martin à Rome.
XX.	Construction des basiliques.
II.	Deuxième voyage de Nicétas à Nole.
ni après 404).	
Ep. XLIII *ad Desid.*	
ad Rufinum.	

CHAPITRE II

II

L'amitié de Paulin de Nole et de Sulpice Sévère

C'est seulement d'après ces treize lettres de Paulin que nous pouvons nous faire une idée de la correspondance des deux amis. Parmi les sept qui nous sont parvenues sous le nom de Sévère, nous ne trouvons qu'un billet adressé à Paulin. Les deux plus importantes (1) ont été publiées par Baluze en 1678, les cinq autres par Dachery; mais c'est Jean Leclerc qui les a réunies le premier aux autres œuvres dans son édition de 1709 (2). Halm, qui les réédite intégralement dans le Corpus ecclésiastique pour cette raison singulière qu'il ne veut rien omettre de ce que son prédécesseur a publié, se refuse à y voir la main de Sévère et déclare que le style diffère absolument de celui de ses ouvrages authentiques. Dübner (3) et M. Gœlzer (4) sont d'accord avec lui. D'autre part, Harnack (5) prétend qu'on peut défendre l'authenticité des deux premières, vu que ce sont des épîtres parénétiques destinées peut-être à la lecture publique et que l'auteur s'y conforme aux procédés et au style de l'école. Paucker (6) reprend cette thèse et soutient l'authenticité des unes et des autres, tout en justifiant la différence de style et de ton entre les deux premières et les trois épîtres familières qui suivent.

1. *Ad sororem* (Therasiam) *de Ultimo Judicio*, et, *de Virginitate*.
2. Halm. *Op. cit. Praef.*
3. *Hist. sacrée*. Paris. 1851; *Vie de saint Martin* et *Dial.*, 1859 et 1890.
4. *Grammaticae in S. Sev. observationes*. Paris. 1882.
5. Herzog. *Encycl. theol.* Ed. II. Vol. XV. (S. Sev.)
6. *Vorarbeit z. latein. sprach. gesch.* T. III. Berl. 1883.

Schell (1) réplique à son tour par une critique de vocabulaire, de la syntaxe et du style; mais il nous semble que le petit nombre d'expressions relevées par lui dans ces quelques pages est insuffisant pour affirmer qu'elles ne sont pas de Sévère. En somme, la question reste obscure et il faut s'en tenir à l'opinion modérée de Paucker qui attribue ces lettres à Sévère sans se croire toutefois autorisé à faire fond sur elles. Remarquons enfin que Gennade (2) nous rapporte qu'il écrivit deux lettres parénétiques à sa sœur et qu'il s'agit précisément dans les deux lettres qui nous restent et qui sont dédiées *ad sororem* de la virginité si prônée et si discutée à cette époque et du jugement dernier qui, nous le verrons, préoccupa si fort les deux amis.

Au reste il n'y a que le billet (3) adressé à Paulin qui nous intéresse directement. C'est « un tout jeune homme de l'officine de Sévère », qui l'apporte. « Il s'entend à faire cuire les fèves pâles, à relever par une vinaigrette les bettes insipides et à faire avaler aux moines affamés une purée qui ne vaut pas deux sous. » On a rapproché (4) ces quelques lignes de la lettre XXIII de Paulin et on a voulu reconnaître Victor dans ce portrait. Mais, de ce que Victor s'entend à merveille, entre autres talents, à préparer la cuisine ascétique (5), on ne peut conclure qu'il s'agisse de lui dans ce petit cuisinier que Sévère envoie pour ce service particulier et qu'il ne semble pas recommander autrement. Le mot *puerulus* ne paraît guère lui convenir non plus. Cette courte lettre est d'ailleurs nette, alerte, spirituelle, et il semble bien, autant qu'on

1. *De Sulp. Sev. Sallustianae, Liv., Tac. elocutionis imitatore*, Münster. 1892.
2. *De Vir.*, XIX.
3. Migne, P. L., XXI. Entre l'Ep. XXII et l'Ep. XXIII.
4. Lagrange, *Op. cit.*, XV.
5. *Spiritalis coquus.* Ep. XXIII, 6.

peut juger à travers les lettres de Paulin et les Dialogues, que la correspondance de Sévère avait cette même allure franche, simple, cordiale, souriante. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il n'écrivit pas moins que Paulin (1), sinon plus, car il avait grand besoin d'indulgence pour son obstination à éluder les invitations de son ami (2). Ils convinrent de bonne heure de faire un échange de lettres par année; chaque messager en apportait plus d'une de part et d'autre, plus courte ou plus longue (3) suivant le temps qu'il passait à Eluso ou à Nole, suivant les loisirs de son hôte ou l'importance des événements qui se succédaient pendant son séjour. La seule différence entre les deux correspondances, c'est que les lettres de Sévère semblent avoir été plus concises, mais plus nourries de menus faits et de détails au jour le jour.

Tout le monde connaît la description enthousiaste que Salvien nous a laissée de l'Aquitaine au cinquième siècle (4). Nulle part l'éloquence et les lettres latines n'avaient trouvé de terrain plus propice et plus fertile; nulle part aussi dans tout l'Empire le vice et la vertu ne brillaient d'un plus vif éclat. Il y a quelque sévérité à dire que

1. Reinelt, *Op. cit.*, relève toutes les indications que renferment les lettres de Paulin sur les lettres qu'il a reçues de Sévère (Ep. I, 10, et I, 4; V, 1; XI, 1; XVII, 1; XXII, 1; XXIII, 1; XXVII, 1; XXX, 2; XXXII, 4).

2. *Assiduis litteris* (Ep. XI, 3); *assiduis et numerosis solatiis* (Ep. XXVII, 1); etc.

3. *Vel breviores, vel prolixiores* (Ep. XLIII. 12).

4. *Nemini dubium est Aquitanos ac Novempopulos medullam fere omnium Galliarum et uber totius fecunditatis habuisse, nec solum fecunditatis, sed quae praeponi interdum fecunditati solent, jucunditatis pulchritudinis, voluptatis. Adeo illic omnis admodum regio aut intertexta rineis aut florentula pratis aut distincta culturis aut consita promis aut amoenata lucis aut irrigua fontibus aut interfusa fluminibus aut crinita messibus fuit, ut vere possessores ac domini terrae illius non tam soli istius portionem quam paradisi inaginem possessisse videantur. De Gub.* VII. 2. 8.

Cf. aussi, S. Sev. *Dial* I, 26. — Gallus: *Sed dum cogito me hominem Gallum inter Aquitanos verba facturum, vereor ne offendat vestras nimium urbanas aures sermo rusticior...*

« c'était l'atonie partout, qu'il n'y avait dans l'ordre intellectuel nulle initiative, nul effort, nul renouvellement (1) », quand on voit, au milieu de cette société qui se ruait dans le luxe et le plaisir, tant d'âmes déployer la plus rare des vertus en embrassant délibérément, passionnément l'ascétisme dans ce qu'il a de plus austère. Bernays, dans sa monographie justement vantée (2), montre quelle était au contraire l'activité intellectuelle de la province au moment où Sévère écrivait son Histoire. Les chrétiens s'y distinguaient même par leur curiosité et leur hardiesse spéculative ou réformatrice à cette époque de foi inquiète et disputeuse: témoin les consultations demandées à saint Jérôme tant sur les mystères de l'éxégèse scripturaire que sur les problèmes de morale ou de discipline; témoin les œuvres mêmes de Sévère et de Paulin. Parmi ces hommes qui rivalisaient alors d'énergie, de science et de vertu, il faut citer au nombre des correspondants des deux amis Delphin, l'évêque de Bordeaux, Amand, qui lui succéda, Exsupère et Venerius (3) qui devinrent l'un évêque de Toulouse, l'autre évêque de Milan, Desiderius, Aper, Florentius, Sanctus, Alethius, Jovien, Daducius. Cette ardeur de savoir et de réformer s'avança plus d'une fois jusqu'à l'hérésie. Salvien en témoigne (4). N'est-ce pas l'Aquitaine qui produit alors Priscillien et Vigilance (5)? Les Dialogues de Sévère nous révèlent l'indulgence des interlocuteurs pour l'origénisme au moment même où l'Occident et l'Orient s'accordent pour le condamner (5). Lui-

1. Bloch, *H. de France*: Lav. et Ramb. I, II (*La Gaule romaine*).
2. *Op. cit.*
3. Ep. XX, 3.
4. De Gub. VII.
5. Vita M, XI-XIII; *Corp. Scr. Eccl. Vind.* XVIII (Prisc). Pour Vigil., cf. notre *Op. cit.*
6. Dial. I, 7. *Sive illud error est, ut ego sentio, sive haeresis, ut putatur...,*

même, au dire de Gennade (1), il se laissa surprendre dans sa vieillesse par les doctrines pélagiennes. Non, l'Aquitaine n'était pas un pays de natures indolentes, d'esprits timides et d'âmes sans ressort.

Compatriotes, appartenant à l'aristocratie de la naissance et de la fortune, tous deux orateurs applaudis, Paulin et Sévère s'étaient liés de bonne heure, probablement même avant le départ de Paulin pour l'Italie. Doués d'un égal talent et d'un même goût pour les lettres, très soucieux de bien écrire en dépit de leurs protestations et, en dépit de leur oubli délibéré des noms de l'antiquité profane, nourris des lettres classiques dans ce qu'elles ont de plus délicat et de plus pur, ils avaient même curiosité pour le merveilleux, même naïveté et même candeur de sentiment, même délicatesse de cœur, même sincérité vis-à-vis d'eux-mêmes aussi bien que de leurs lecteurs, et, si l'un paraît plus positif, plus rigoureux sur ses propres investigations, si l'autre, né poète, se laisse aller au fil de son rêve ou au gré de sa sensibilité jusqu'à perdre parfois le sens de la réalité et la direction de sa pensée, ce contraste n'est-il pas un de ces charmes singuliers qui attachent plus étroitement encore en les complétant l'une par l'autre deux âmes qui s'entendent d'ailleurs sur tout le reste? Aussi, quand le mouvement ascétique qui se propageait à travers la société chrétienne et qui opérait d'Eglise en Eglise la sélection des meilleurs à une heure où le christianisme voyait sa morale compromise par son succès même, par le nombre grossissant de ses adeptes autant que par la haute situation où il se trouvait élevé tout à coup, quand ce mouvement gagna cette Aquitaine où se rencontraient l'influence du sa-

1. De Vir., XIX.

vant solitaire de Bethléem et du prestigieux évêque de Tours, les deux amis devaient être ravis ensemble comme deux lys épanouis sur la même tige. Si Paulin aime à se rappeler les premiers temps de leur amitié, c'est pour se féliciter que leur conversion ait fait de cette première liaison encore incomplète une amitié chrétienne: « Illud in te speciale nobis donum est, quod *praedestinatos nos* invicem nobis in caritate Christi junctissima prioris quoque vitae amicitia signavit, adhuc eorum, quae nunc per Christum avertimur, amatores; sed tamen in hanc, qua modo interventu Dei nectimur, copulam per consuetudinem illius familiaritatis inolevimus, ut diligendo nos et in infideli via fideliter, diligere étiam spiritaliter disceremus, quia tam religiose nos semper uterque dileximus, ut ad nostram inter nos dilectionem nulla adjici posset affectio nisi caritas Christi, quae sola omnem sensum affectumque supereminet (1). »

Paulin se convertit le premier. Il était le plus âgé de quelques années (2). Il avait déjà une brillante carrière derrière lui: consul subrogé en 378 (3), il avait gouverné la Campanie au sortir de sa charge. Il s'était rencontré à Lyon avec saint Martin (4) qui l'avait guéri d'une maladie d'yeux et l'influence du thaumaturge avait laissé une marque profonde sur son âme. Il avait écouté la parole du grand évêque de Milan. Noble, riche, célèbre, Sévère au contraire n'avait pas quitté sa province et c'est là que la renommée chaque jour grandissante de Martin vint frapper son esprit curieux. M. Boissier, qui a pénétré si avant et qui a si finement décrit cette époque complexe et naïve à la fois, n'a voulu voir dans la conversion de Paulin que l'aboutissement

1. Ep. XI, 5.
2. Ep. V, 4.
3. Cf. Chifflet. *Op. cit.*
4. Vita M., XIX.

naturel d'une âme de bonne volonté en quête de la vérité et il résume sa pensée en disant avec Mgr Lagrange: « Ce fut une sorte d'illumination paisible (1). « Mais, s'il est certain qu'il naquit dans la foi chrétienne, il passa la première partie de sa vie comme la plupart des chrétiens de cette époque dans les occupations mondaines et profanes (2) et ni ses vertus ni sa foi ne nous fournissent d'explication suffisante de sa conversion soudaine et complète à l'ascétisme. C'est que, sous l'allure paisible et uniforme d'une vie qui nous fait penser à Pline le jeune, il cachait, comme il arrive souvent, une sensibilité excessivement irritable et capable tout à coup de mouvements qui la portaient invinciblement aux partis extrêmes. Telle est l'histoire de sa conversion vers 392. Mgr Lagrange, M. Boissier, M. Baudrillart ont bien vu qu'il subit aussi le contre-coup de l'assassinat de Gratien (3) et de l'arrivée de Maxime au pouvoir. Ce fut une catastrophe pour lui. Il se vit du jour au lendemain menacé de perdre avec sa situation sa fortune et sa vie même. La découverte du Natalicium XIII par Muratori jette quelque lumière, sans l'expliquer d'ailleurs, sur l'événement extraordinaire qui vint alors bouleverser sa paisible carrière de fonctionnaire chrétien:

Cumque laborarem germani sanguine caesi
et consanguineum pareret fraterna periclum
causa mihi censumque meum jam rector adisset,
tu mea colla, pater, gladio, patrimonia, fisco
eximis et *Christo Domino mea meque reservas.*

Quo mutata mea est sors et sententia vitae,
abjurante fidi mundum patriamque domumuqe. (4)

1. *Fin du Pag.*, IV, 2.
2. Constantin ne reçut le baptême qu'à sa mort; saint Ambroise, après son élection à l'épiscopat.
3. Août 383.
4. Nat. XIII, 413-420; 424-425.

Dix ans après, il remercie Félix de lui avoir sauvé la vie et conservé ses biens, et, si rien ne peut élucider cette accusation de fratricide qui le frappa en plein cœur à cette heure troublée, les derniers vers nous laissent assez entendre que cette terrible épreuve décida de sa conversion.

Il faut y ajouter certaines influences qui s'exercèrent sur lui vers le même temps et qui, dès son retour en Aquitaine, convergèrent au même résultat. La première est celle de saint Ambroise. Il proclame qu'il tient de lui, comme Alype, les principes de la vie sainte. Ambroise est son père spirituel; « c'est sa sollicitude affectueuse qui a nourri sa jeune foi et qui le soutient encore après son ordination ». L'évêque de Milan voulut même l'agréger à son clergé pour qu'il restât attaché à son Eglise en quelque endroit qu'il se fixât (1). Nous n'avons aucune trace de correspondance entre les deux hommes; mais il ne faut pas oublier qu'Ambroise est mort dès 397. C'est l'évêque de Bordeaux, Delphin, qui le baptisa après son retour en Aquitaine (2): il n'était encore que catechumène, suivant l'usage qui faisait souvent différer le baptême jusqu'à la mort. Si cet acte nous apparaît comme son premier pas vers la conversion ascétique, on peut juger de l'influence que Delphin acquit dès lors et qu'il conserva sur lui. Paulin resta en correspondance suivie avec lui jusqu'à sa mort, ainsi qu'avec Amand qui lui succéda et qui, vraisemblablement du même âge que Paulin, l'avait assisté dans sa préparation au baptême. Il leur recommande à l'un et à l'autre l'âme d'un frère mort dans le siècle (3); il ne manque pas une occa-

1. Ep. III, 4, ad Alyp. (394).
2. Contrairement à Chifflet : cf. Ep. III, 4 et Nat., XIII.
3. *Non tam de obitu corporali quam de neglegentia ejus spiritali contristatus.* Ep. XXXV, 1. (394 d'après Rauschen et Nat. XIII).

sion de répéter ce qu'il doit à Delphin, son maître et son père (1); il l'entoure d'affection et de respect; il le place plus tard au nombre des saints aux côtés d'Ambroise et de Martin:

Ambrosius Latio, Vincentius exstat Iberis;
Gallia Martinum, Delphinum Aquitania sumpsit.

Même fidélité envers Amand avant et après sa consécration. Il ne cesse plus de lui témoigner sa reconnaissance pour l'avoir arraché à « la contagion mortelle du siècle (3) »; c'est un maître autant qu'un ami ; il lui demandera l'ordination pour Sanemarius et il lui prodiguera ses remerciements pour les progrès spirituels de Cardamas (4).

Deux autres influences s'ajoutent à celles-là, l'une plus intime, l'autre plus profonde et plus impérieuse. Nul doute que la foi ardente de l'espagnole Thérèse n'ait agi puissamment sur cette âme tendre et affectueuse. On sait qu'il associe son nom à celui de sa femme devenue sa sœur spirituelle dans la suscription de presque toutes ses lettres: « Paulinus et Therasia peccatores ». Si elle suivit sa décision au lieu de la provoquer, Ambroise et Augustin témoignent assez de la ferveur qu'elle déploya à marcher de pair avec son mari et à le seconder dans la voie difficile: « Matrona quoque virtuti et studio ejus proxime accedit neque a proposito viri discrepat. Denique transcriptis in aliorum jura praediis, virum sequitur et exiguo illo conjugis contenta cespite solabitur se religionis et caritalis divitiis (5). — Conjux non dux ad

1. Ep. XIX : *Peculiariter Domino semper in D. Ch. nobis patri Delphino*; Ep. XX : *Merito venerabili patri Delphino*; cf. egal. X, 2 et XX, 6.
2. Nat., XI. 153-4.
3. *Saeculi perniciosa contagia.* Ep. IX, 4-5.
4. Ep. XV et XXI.
5. Ambr. Ep. LVIII, 2.

mollitiem viro suo, sed ad fortitudinem redux in ossa viri sui, quam in tuam unitatem redactam et redditam et spiritalibus tibi tanto firmioribus quanto castioribus nexibus copulatam in te uno salutamus (1) ».

Depuis le jour où il avait rencontré Martin, il demeurait sous le charme de cet homme extraordinaire; mais il est à peu près certain qu'il n'alla jamais le voir à Tours et qu'il n'échangea pas de lettres avec lui. Il se plaint même avec une pointe de jalousie dévote et affectueuse que le zèle de Sévère pour le fameux évêque lui fasse négliger le prêtre Félix. C'est à Félix qu'il faut en effet rapporter sa conversion. C'est ce souvenir de ses premières années, c'est l'image du saint homme qu'il avait vénéré tout enfant aux côtés de sa mère et de son père qui, reparaissant soudain à l'heure critique de sa vie, s'empara du même coup de cette âme veuve de toutes ses espérances, de toutes ses ambitions, de toutes ses affections terrestres et la remplit tout entière (2): dans son désarroi, à la faveur d'un retour de ses ardeurs premières, il aperçut au tournant de la route l'idéal de la vertu chrétienne et découvrit dans cet exemple parfait de douceur et d'humilité les raisons de vivre qui lui manquaient (3). Si on peut voir dans sa conversion l'aboutissement de toute une vie chrétienne, il n'en est pas moins certain qu'elle éclata comme un coup de tonnerre dans son existence. Il y avait si loin de la vie chrétienne à la vie ascétique, du prêtre lui-même au moine! Préparée de longue date, elle fut déterminée par toutes ces influences et plus encore par la rupture soudaine de sa carrière politique, la mort de son frère, le parti odieux qu'en

1. Aug. Ep. XXVII, 2.
2. Nat. XIII, passim.
3. *Tu pater et patria et domus et substantia nobis*. Nat., IV, 15.

tirèrent des ennemis acharnés, et, pour mettre le comble à toutes ces épreuves, par la perte de son unique enfant (1) qu'il semble avoir interprétée comme un suprême avertissement. Ce dernier malheur décida de cette transformation de son union conjugale en une association fraternelle pour le salut commun et peut-être de son retour en Italie auprès de saint Félix.

Comment, d'ailleurs, concevoir la vie chrétienne à cette époque autrement que sous la règle sévère de l'ascétisme? Nous nous sommes attachés ailleurs à montrer à quel point le luxe, les passions, la cupidité et l'ambition travaillaient cette société; les clercs n'échappaient pas à la contagion; l'Eglise payait la rançon de sa victoire; la morale se faisait de jour en jour plus lâche: tant de fidèles n'avaient du chrétien que cette étiquette que la mode ou l'intérêt leur imposait! L'horreur du moine témoigne assez des concessions que la morale chrétienne avait dû faire peu à peu aux exigences de la plus grande Eglise et aux faiblesses du clergé lui-même: « Hujus modi hominum et vultus et habitus et odor nauseam illis facit quibus odor mortis est in odorem vitae... (2) » C'est le moine qu'on avait visé dans la personne de saint Jérôme en 384. Aussi, l'ascétisme avait à peine franchi les limites du désert qu'il arracha au monde tout ce qui voulait rester vraiment chrétien (3). Une âme généreuse, enthousiaste, frappée soudain par un de ces coups qui éclatent à l'heure fixée dans les cœurs déjà tout inclinés vers la conversion, devait se rejeter à l'extrême de l'ascétisme. Enflammé d'une ardente, irrésistible, insatiable charité, ne trouvant plus pour son cœur altéré de satisfaction réelle que dans l'amour

1. A son arrivée en Espagne. Il avait huit jours.
2. Ep. XXII, 2.
3. Montalembert. *Les Moines d'Occident.*

divin, dès le premier pas Paulin ne s'arrêta plus dans la voie de la sainteté. Il renonça à la fortune et à la gloire, à toutes les ambitions que lui permettaient sa carrière et ses talents pour embrasser dans l'esprit et dans la lettre la pauvreté évangélique, première condition de la perfection. Séduit par la sublimité des Livres Saints qui fournissaient enfin à son esprit cette nourriture solide qu'il avait en vain demandée aux lettres profanes, il chassa de sa mémoire jusqu'aux noms de ces chers orateurs et de ces chers poètes qui avaient formé son jeune âge (1). Il leur devait pourtant cette heureuse facilité qu'il voua tout entière à sa foi. En même temps, sa pensée se reporta tout entière vers ce modèle de pauvreté et de simplicité évangélique qu'avait donné le prêtre obscur de Nole, vers ce coin de terre charmant où continuait de couler la première source de sa vie spirituelle, et il résolut d'abord d'aller retrouver en Campanie cette retraite indispensable à la vie sainte que d'autres couraient chercher au désert ou en Palestine; il n'eut plus qu'un désir: revenir vivre dans cette autre Terre Sainte où reposaient les reliques du saint à qui il attribuait son retour à la foi, voisine de cette Rome qui renfermait les reliques des Apôtres et qui devenait de jour en jour la tête de l'Eglise universelle.

Avant de commencer cette vie nouvelle dans sa nouvelle patrie, avant de vivre « la vraie vie dans sa vraie patrie », il voulut s'y préparer par une retraite en Espagne où il achèverait de purifier son âme de la contagion des désirs. Il y resta, on le sait, quatre ans, de 391 à 394. Les fameuses lettres en vers qu'il échangea alors avec Ausone nous disent l'énergie qu'il y déploya pour rompre

1. Ep. XXII, 3.

définitivement les dernières et les plus douces attaches qui le liaient encore à la vie mondaine et à l'antiquité profane (1). C'est à partir de ce moment que sa vie nous intéresse. En vain, alors qu'il était prêt à partir pour Nole, fut-il forcé d'accéder aux instances de l'Eglise de Barcelone où il s'était arrêté et de recevoir la prêtrise. Toute sa pensée était ailleurs (2), sa résolution était irrévocable; il refusa de se laisser attacher à cette Eglise où il ne faisait que passer; puis, dès le printemps de 394, il demandait à saint Félix une heureuse et rapide traversée; il s'embarquait aussitôt après Pâques et, en janvier 395, il se félicitait de pouvoir enfin vénérer son saint sur le coin de terre où il avait vécu: il devait y vivre lui-même encore trente-six ans à faire le bien, à aimer et à se faire aimer.

Tandem exoratum *inter tua limina nobis*
natalem celebrare tuum. Tria tempore longo
lustra cucurrerunt ex quo sollemnibus istis
coram vota tibi, coram mea corda dicavi.
...
Exores, liceat placati munere Christi,
post pelagi fluctus, mundi quoque fluctibus actis,
in statione tua placido consistere portu.
In te compositae mihi fixa sit anchora vitae (3).

Le bruit que fit cette conversion est encore une preuve de sa soudaineté. On l'a expliqué par la haute situation qu'il avait occupée à Rome et en Campanie, par sa naissance, sa fortune, sa célébrité. On connaît la lettre si souvent citée d'Ambroise à Sabinus (4). Ce qu'on a moins montré, c'est le retentissement de cet événement jusqu'en Afrique. C'est Alype qui lui écrit le premier pour le féliciter

1. Puech. *Op. cit.*
2. *Alio mente compositus et fixus.* Ep. I, 10.
3. Nat. *II.* 6-9; 30-36.
4. Ambr. Ep. LVIII.

de respirer le souffle de la brise vivifiante et pour l'inviter à venir le voir dès 394 (1); c'est alors qu'Augustin encore prêtre lui écrit pour la première fois (2); en 395, les évêques d'Afrique envoient déjà coup sur coup prendre des nouvelles de sa santé (3); enfin, c'est Martin lui-même, Martin qui ne cite ni Ambroise ni Jérôme dont il est impossible qu'il n'ait pas entendu parler, qui se félicite de cette conversion et qui donne Paulin pour modèle à Sévère dès sa première visite: « Sermo autem illius non alius apud nos fuit quam mundi hujus illecebras et saeculi onera relinquenda, ut Dominum Jesum liberi expeditique sequeremur; praestantissimumque nobis praesentium temporum illustris viri Paulini exemplum ingerebat qui, summis opibus abjectis, Christum secutus, *solus paene his temporibus evangelica praecepta complesset: illum nobis sequendum, illum clamabat imitandum.* (4) ».

On conçoit l'impression que l'événement dut produire sur son voisin d'Aquitaine et sur le meilleur de ses amis dans le siècle. Ni la richesse, ni la gloire n'avaient non plus satisfait Sévère. Au comble du bonheur terrestre, il en avait éprouvé aussi d'un seul coup toute la vanité et l'amertume. Allié à l'une des plus grandes familles de la province, il avait perdu presque aussitôt sa jeune femme; blessé au cœur par des querelles de famille, docile aussi à l'influence d'une sainte femme qui avait pris à son foyer la place de la morte, sa propre belle-mère Bassula, c'est à ce tournant de la vie, à cette heure vide et douloureuse que la conversion de son ami vint le surprendre. Son esprit curieux semble s'être tout d'abord et sans qu'on sache pour quelle raison particulière intéressé à ce Martin dont

1. *Spiritum aurae vitalis hausisse.* Ep. III, 5.
2. Ep. III, 2, 4.
3. Ep. V, 14.
4. Vita M. XXV.

la réputation et l'autorité emplissaient alors toute la Gaule. Mais, alors que Paulin voit surtout dans son saint l'idéal de la vertu évangélique sans se soucier beaucoup de la personne de saint Félix, un des premiers actes de Sévère fut de faire connaissance avec le sien et de se renseigner lui-même auprès de lui sur sa personne et ses œuvres merveilleuses. Peut-être le disciple de Salluste apercevait-il déjà dans cette vie une belle matière où employer son activité littéraire sans concession au passé, mais au contraire tout au profit de cette foi qui n'admettait plus de partage? Il tenait, dit-il, à compléter et plus encore à vérifier à la source ce qu'il n'avait appris que de seconde ou de troisième main: c'est sans doute de ce premier voyage à Tours que sortit la première rédaction de cette Vie qu'il brûlait déjà d'écrire avant qu'il eût vu son héros (1). Dès lors, il ne cessa plus de le visiter régulièrement jusqu'à sa mort: il y va jusqu'à deux fois dans la même année et s'attire bientôt de son ami jaloux le surnom de Visiteur de saint Martin (2). Mais, il y allait d'abord chercher la parole qui devait décider de sa vie. Martin le reçut avec une touchante humilité; heureux d'arracher cette âme d'élite au monde et à l'Eglise du grand nombre, il ne lui parla que de la nécessité du renoncement pour qui veut réaliser la loi divine et le nom de Paulin revenait sans cesse sur ses lèvres comme celui du seul homme qui eût accompli alors sous leurs yeux le précepte évangélique dans toute sa rigueur: la parole du Maître achevait ce que l'exemple de son ami avait commencé. Pour qui connaît Martin, et nous ne le con-

1. « Jam ardebat animus scribere... » *Vita M.* 25. Cf. J. de Prato. *Op. cit.*

2. « Iteratis saepe intra unam aestatem excursibus Turonos et remotiora visitas. » Ep. XVII, 4.

Martini frequentator. Ep. XI, 13.

naissons guère que d'après Sévère, approcher de lui, c'était subir à jamais, fût-on le démon en personne, l'action irrésistible et comme l'empreinte de sa parole et de son geste. On peut dire que, dès son retour à Eluso, Sévère se mit aussi tout entier à l'œuvre de la sainteté.

Il n'avait qu'à suivre l'ami qui l'avait précédé; il ne cessera plus de lui témoigner son admiration et sa reconnaissance presque à l'égal de saint Martin (1), et Paulin de se défendre encore à Nole et de protester contre cet hommage qui offense affectueusement sa modestie. C'est que son aîné venait de faire le pas décisif. Retiré en Espagne, il réalisait enfin à la lettre le précepte que Martin célébrait avant tout autre: « Si vis est perfectus, vade, vende omnia quae habes et da pauperibus; et veni et sequere me (2) ». L'Aquitaine était encore bien proche; bien proches aussi ses souvenirs et ses attaches avec le monde qu'il a quitté; trop proches ses parents et les amis dont les critiques et les récriminations parvenaient jusqu'à sa solitude; mais le calme se faisait peu à peu dans son âme et la paix du renoncement total mettait fin à ses derniers déchirements et à ses derniers scrupules. Aussi, qui pouvait mieux que lui comprendre, soutenir, encourager l'ami qui passait alors par les mêmes épreuves et qui avait à triompher des mêmes obstacles? Qui pouvait mieux l'aider à vaincre les défaillances d'une âme qui n'était pas encore aguerrie? Sévère lui confiait les luttes qu'il avait à affronter chaque jour pour triompher de si douces habitudes et de si chères affections. Il le félicitait et l'enviait d'avoir remporté la victoire (3). Paulin, de son côté, s'attachait à ne pas décourager le jeune soldat; mais ses

1. Ep. XXIV, 1; XXX, 1; etc.
2. Matth. XIX, 21. — Cf. Hier. Ep. LVIII ad Paul. (394.)
3. « Cur audeas nobis ut decertato agone victoriae palmam perfectionis adscribere. » Ep. XXIV, 1.

propres blessures étaient encore trop saignantes pour qu'il essayât de lui dissimuler les difficultés de leur noble entreprise spirituelle (1). Au reste, le premier devoir de l'amitié n'est-il pas la franchise?

Il pense d'ailleurs que Sévère a déjà assez d'expérience pour savoir combien la lutte avec l'ennemi exige d'efforts et de peines incessantes et de quels pièges elle est semée (2). Le combat intérieur contre la chair est plus rude encore que la bataille contre les adversaires du dehors et les séductions du monde. Il faut faire table rase de ses propres énergies pour laisser l'âme libre à l'énergie divine qui doit la remplir et l'animer; il faut vaincre son corps pour assurer la victoire du salut (3). Impossible de se dérober. La bataille s'impose. Il faut choisir: suivre l'esprit ou servir la chair. Il faut triompher ou se laisser vaincre. Sévère est encore dans le siècle; il a conservé une de ses propriétés (4), sans doute celle où il vit alors en compagnie de Bassula (5); mais, du moment que son âme s'est détachée même de ce dernier de ses biens, n'a-t-il pas plus de mérite à les garder pour l'Eglise et à se constituer lui-même l'intendant de cette fortune qu'il abandonne aux pauvres, que d'avoir à jamais rejeté ce fardeau? N'a-t-il pas plus de mérite à « posséder sans être possédé, à vivre dans le monde comme s'il n'y était pas, à rester au milieu du feu sans brûlures, au milieu des pièges sans broncher »? N'y a-t-il pas « plus de grandeur d'âme à mépriser ce qu'on a qu'à ne pas avoir ce qu'on méprise »? Et Paulin de prendre plaisamment sa

1. « Opus perfectionis arripere ausi sumus », Ep. I, 9.
2. « Credo jam expertus sis quam laboriosum et assiduum... » Ep. XXIV, 10.
3. « Evacuari nostris viribus ut divinis implemur, vinci corpore ut vincamus salute. » Id. 14, 17.
4. Ep. XXIV, 1, 2.
5. « Bassulam, omni liberaliorem parente. » Ep V, 6.

revanche des éloges de son ami: Sévère découvre le fétu de grâce qui brille chez son frère sans voir les bénédictions dont il est comblé lui-même; mais, comme dit saint Paul, les grâces et les dons spirituels ne sont pas donnés à tous également: l'idéal que l'un a poursuivi, l'autre le réalise aujourd'hui (1).

Paulin ne se refuse pas à reconnaître qu'il a franchi lui-même le pas difficile du renoncement; mais, si dur qu'il soit, ce n'est que le premier pas dans la carrière spirituelle (2). Sévère l'a félicité trop vite. Il n'a réalisé que la moitié du précepte évangélique; le plus important reste encore: « Vende omnia; et veni, *sequere me* ». Il s'est dépouillé de ces avantages extérieurs auxquels le monde attache tant de prix; mais il n'a fait que changer de vêtement. Le don important, le don suprême, c'est le don de nous-mêmes, de notre cœur, de notre âme, et nous le faisons à Dieu. L'abandon des biens temporels ne donne que l'entrée du stade. Le nageur a quitté les vêtements qui paralysaient ses mouvements: il lui reste à nager (3). La grande affaire, c'est de déblayer le terrain où nous devons édifier la vie nouvelle et d'y bâtir la demeure de l'esprit (4). Que Sévère *comprenne* donc (5); qu'il reconnaisse tout ce que Paulin a encore à faire : loin d'être parfait, il commence la route (6); vraiment il s'excuse de faire la leçon à un compagnon d'armes qui a déjà fait comme lui l'expérience de ces vérités et avec qui il la poursuit (7):

1. XXIV, 1-4.
2. Id., 7.
3. Id., 5-7.
4. « Ut novitatem vitae in nobis aedificemus et aedificatio Dei simus. » Id., 9-12, et 18-19: « Deum non videt occupatus et curarum terrestrium nube circumdatus. »
5. « Intellige haec... », 21.
6. « Non perfecti, sed inchoati itineris... » Id., 22-23.
7. « Jam experta communiter ut commilitoni... » Id., 13.

l'un et l'autre ont également besoin de courage pour aller jusqu'au bout (1).

Cependant il ne laissait pas de s'inquiéter du progrès moral de son ami (2). Dans son ardent désir de l'entraîner de pair avec lui, il craignait les dangers qui l'entouraient encore dans le monde où il s'attardait. Il l'avait décidé dès la première heure à partir avec lui pour Nole; il fait plusieurs fois allusion à leur « vœu commun ». Il l'avertit de la réserve qu'il a mise à son ordination: elle ne compromettra pas le projet qui leur est cher (3). Il ne doute pas qu'il ne l'accompagne; sur le point de partir au commencement de 394, il le presse (4) de quitter son pays, les siens, de venir le rejoindre au plus vite pour travailler ensemble à cette œuvre de perfection qu'ils ont entreprise. Il lui indique la date de son départ. Il n'y a que huit jours de marche d'Eluso à Barcelone: un véritable ami compte-t-il avec les distances? « Verum quid de spatio agimus? Si nos desideras, via brevis est; longa, si negligis (5). »

Sévère ne devait pas venir. On peut même se demander s'il y songea jamais sérieusement. Il avait pourtant annoncé à son ami qu'il avait aussi libéré son âme; son esprit positif s'était enfin ouvert largement à la charité; sa foi exaltée et fortifiée par l'épreuve avait triomphé des derniers obstacles que lui opposaient l'affection, la famille et l'amitié. Il avait renoncé à ses biens (6). Les lettres I et V sont contemporaines de sa conversion: elle est tout entière dans ce geste du renoncement total. C'est

1. Id., 23.
2. Ep. I. 1, 9.
3. « Voti communis salva ratione. » Id., 10.
4. « Festina venire ad me. »
5. Ep. I, 11.
6. « Indicasti augmentum patrimonii in caelestibus, quod salubriter patrimonium praesentium onerum decoctione fecisti. » Ep. I, 1.

ainsi qu'il faut entendre la célèbre comparaison que Paulin établit entre sa conversion et celle de son ami, quand il prétend humblement qu'il n'a fait lui-même que glisser sans effort et par la pente naturelle de sa nature et des événements à la vie sainte (1). Le fait est que Sévère était encore au milieu du siècle quand il rompit avec lui. On devine le scandale que son geste excita, si peu de temps après la retraite du consulaire. Il se trouva en butte aux mêmes critiques, aux mêmes *aboiements* (2) des mondains et des sots. Il se crut tenu de rendre raison de son acte et de justifier son ami lui-même aux yeux de cette élite dont l'estime avait fait le prix de sa vie jusque-là. Tout débordant de joie à cette nouvelle, Paulin se hâte de l'engager à aller droit son chemin sans répondre aux questions de mauvaise foi, sans se soucier de l'étonnement que sa conduite soulève: il ne fait d'exceptions que pour ceux qui s'informent sincèrement et qui pourront suivre leur exemple; avec les autres, ils n'ont plus rien de commun (3). De la part d'un profane, fût-ce même un ami ou un frère, ni l'injure, ni la haine ne méritent qu'on s'y arrête: au contraire, plus les outrages sont douloureux, violents, plus un chrétien doit les souhaiter: « Si hominibus placerem, Christi servus non es-

1. Ep. V. 4 et 5 : « Attamen mihi aetas provectior et a primis jam annis honorata persona potuit maturare gravitatem; praeterea corpus infirmius et decoctior caro obterere studia voluptatum; ad hoc, vita ipsa mortalis in laboribus et aerumnis frequenter exercita... Tu, frater dilectissime, ad Dominum miraculo majore conversus es, quia aetate florentior, laudibus abundantior, oneribus patrimonii levior, substantia facultatum non egentior, *et in ipso adhuc mundi theatro*, id est, fori celebritate diversans et facundi nominis palmam tenens repentino impetu discussisti servile peccati jugum... »

2. Ep. I, 2.

3. « Pabulo ignis aeterni arsura materies. » Id., 4.

sem (1)». La sagesse et le bonheur du monde ne sont que sottise et misère devant Dieu. Pas de découragement si la bataille ne souffre pas de relâche : la paix ne sera possible qu'avec la défaite du siècle. Il n'est point de précaution inutile contre *ceux du dehors* (2): ce sont des ennemis. Sévère a voulu être *soldat du Christ*: qu'il se batte pour le Christ. Qu'il donne la main à son compagnon d'armes et qu'ils fassent front ensemble contre l'adversaire: il n'est rien d'impossible pour un croyant. On sent encore le Maître qui parle avec l'autorité de l'avance qu'il a sur son ami; mais, sûr désormais de la solidité de sa conversion et plein d'une candide admiration pour son émule, il va à son tour se faire humble auprès de lui : la première lettre écrite de Nole nous montre les deux amis marchant du même pas; Paulin s'excuse seulement d'être parti plus tôt en raison de son âge, de sa mauvaise santé qui lui a opposé moins d'obstacles, de ses ennuis et de ses malheurs; mais cette fois ils ne font plus qu'un (3).

Sévère ne s'était pas trouvé à Barcelone à l'heure fixée; il ne vint pas en Campanie. Sans doute, il savait bien que, s'il venait à Barcelone, son ami l'entraînerait avec lui; il pensa peut-être aussi que, s'il faisait le voyage de Nole, il n'en pourrait plus repartir. Il faut croire à la sincérité de ses excuses; deux fois il a voulu se mettre en route, deux fois la maladie l'en a empêché; mais il y eut du moins dans son obstination à éluder tant d'invitations pressantes la crainte que leur affection et leur

1. Ep. ad Gal., I, 10. — Ep. I, 7-8 : *Fruantur interim voluptatibus, dignitatibus, opibus suis, si tamen eorum sunt... Sibi habeant sapientiam, sibi felicitatem suam : nobis inopiam nostram, ut putant, et stultitiam relinquant... Utinam, mi frater, digni habeamur qui maledicamur et notemur et conteramur atque etiam interficiamur in nomine Jesu Christi, dum non ipse occidatur Christus in nobis.*

2. « Qui deforis sunt. » Ep. I, 8.

3. Ep. XI, 5.

admiration mutuelles ne le retinssent auprès de Paulin. Paulin se résigna. Cependant, il lui rappelle sa promesse; il ne doute pas qu'il n'ait à cœur de la tenir (1): tant de raisons doivent l'attirer en Campanie, quand ce ne serait que le désir de vivre en paix, le besoin de s'appartenir, loin de la critique et de la haine (2). Bientôt des événements et des projets nouveaux l'empêchèrent de tenir la parole qui lui avait échappé d'abord. Il s'appliqua du moins à faire patienter son ami et à l'endormir d'excuses et de promesses. Au reste, l'âge n'eût pas permis à la compagne spirituelle à qui il devait tant de supporter les fatigues de ce long voyage; il se devait aussi à ses jeunes disciples et amis qui se pressaient autour de lui depuis le départ de Paulin. D'autre part, le voyage de Tours auquel il s'astreignait chaque année l'empêchait de quitter la Gaule dans l'été et saint Martin meurt à une date où il est trop absorbé par ses travaux littéraires pour qu'il songe encore au voyage de Nole, après l'avoir remis tant de fois. Enfin, les invasions barbares rendent bientôt toute communication presque impossible et mettent fin à la correspondance elle-même.

Paulin se montre d'abord indulgent pour ses excuses. Il le plaisante sur les larmes qu'il verse à la pensée de quitter le pays et les gens qu'il a toujours vus. Il l'invite à faire preuve de courage: « Quod si forte proficiscens, cogitata carorum hominum vel assuetorum locorum divulsione lacrymaveris, temporalis tristitia tua in aeternam laetitiam convertetur (3). » Il n'y a que le premier pas qui coûte: « Si infirmus domo prodeat, robur acquiret eundo (4) ». N'a-t-il pas promis même d'amener avec lui toute

1. *Immutabilem ad nos veniendi sententiam teneas.* Ep. V. 8-9,12.
2. Id., 13.
3. Id., 19.
4. Id., 18.

une troupe de frères spirituels? Et le bon Paulin pleure déjà de tendresse à l'idée de les embrasser, de les voir se promener dans son petit jardin (1). Il n'avait pas encore commencé ses constructions. Sa maison était petite. Il avait respecté ce jardin de saint Félix attenant à son humble monastère et il faisait des calculs pour loger tout ce saint monde. Comment s'empêcher jamais de désirer et d'inviter Sévère? Il soupçonnait bien en lui quelque relâchement, mais il se refusait à y croire (2). Sévère promettait toujours; il répondait à ses plaintes par des plaisanteries qui n'étaient pas des raisons: était-il encore assez riche pour recevoir, pour inviter même des amis qui ont fait vœu de pauvreté (3)? Mais il ne se lassait pas d'attendre. Une année se passa sans lettres d'Aquitaine. N'était-ce pas que Sévère allait venir enfin lui-même (4)? L'hiver arriva: Sévère n'avait pas écrit. Il attendit tout le printemps: à la fin de l'été, Sabinus lui apportait une lettre (5)! Cette fois la désillusion fut douloureuse. Sévère n'avait donc fait que l'amuser (6)? Un geste d'impatience lui échappe: il est fatigué d'inviter et d'attendre (7). Mais, le moyen de se résigner pour ce saint homme et cet ami fidèle? Il ajoute aussitôt: « Salutamus te et adhuc desideramus; nam revellere de animis nostris spem istam necdum possumus qua praesumimus te videndum amplectendumque in sede ac sinu domini mei, communis patroni, Felicis (8) ». Il écrira encore en 399 à son « cher et toujours désiré Sévère (9) » et il espérera toujours alors même qu'il ne compte plus sur lui.

1. *Inebriante spiritu caritatis, eos in hortulo...* Id. 16.
2. *Segnius me desideras.* Ep. X. 1, 13, 14.
3. Ep. XI, 12.
4. Ep. XVII, 1.
5. *Non tui corporis perlator.* Ep. XXII, 3.
6. *Promissis inanibus ludi.* Ep. XVII, 4.
7. *Et invitando te et exspectando defessi sumus...* Id. 1.
8. Id. 3.
9. Ep. XXVII.

C'est que cette âme née pour aimer et pour être aimée ne pouvait se passer de cette âme sœur dont parle le poète. L'affection qu'il portait à Thérèse, cet amour chaste qu'on voit fleurir alors entre les époux convertis à la vie monastique, était une forme si singulière de l'affection qu'elle ne pouvait satisfaire à ce besoin naturel de l'homme de trouver dans son semblable un cœur à qui confier ses pensées intimes et où puiser le réconfort aux heures difficiles. La forme suprême de la charité, l'amour de Dieu, par cela même qu'elle est infinie, ne contente pas non plus à elle seule le cœur humain. C'est ce qu'il sentait mieux que personne. L'Apôtre voit dans cette charité la plénitude de la loi (1): mais, qui en est capable, qui pourrait s'en contenter à toutes les heures de la vie? Pour y atteindre, il faut l'intermédiaire de la charité terrestre et comme l'appui des affections humaines, de l'amitié. L'âme débordante de tendresse de Paulin en avait d'autant plus besoin qu'il vivait seul à Nole avec Thérèse. Qui pouvait lui fournir cette amitié qui est « un repos pour la tête fatiguée » et « un gîte d'étape pour l'âme » (2) dans la poursuite de l'amour infini?

Ce n'était pas Ausone. Les rapports du maître et de l'élève en avaient fait deux amis: la conversion du disciple en fit deux étrangers. On a montré comment cet événement modifia les relations et les sentiments de ces deux hommes qui avaient cru se comprendre (3). Ce n'étaient pas non plus ses amis d'Aquitaine. Parents, frères, proches, amis appartenaient au monde et il avait rompu avec le monde: « Ubi enim mihi nunc consanguinea germanitas ubi amicitia vetus, ubi pristina contubernia? Evanui co-

1. *Plenitudo Evangelii.* Rom., 13, 10. In Ep. V, 3.
2. *Capitis reclinatio et mentis habitatio.* Ep. XXXII, 1.
3. Puech., *Op. cit.*

ram illis omnibus; facti sunt mihi qui prope longe, qui longe prope (1). » Ce n'étaient pas même ce Delphin et cet Amand qui l'avaient initié à la vie sainte. Le respect et la vénération que son âme religieuse professait pour ces deux maîtres ne lui permettaient pas vis-à-vis d'eux l'abandon du cœur et le laisser aller affectueux de l'amitié. C'était encore moins à Rome qu'il pouvait rencontrer l'ami nécessaire et désiré. Il s'y rendait chaque année; il y était lié avec Domnion (2) et Pammaque (3); il y comptait des relations nombreuses; son temps s'y passait en visites, en réceptions autant qu'aux cérémonies de la fête des Apôtres (4); mais il n'y avait pas d'amis. Il n'aimait pas Babylone (5) et Babylone ne l'aimait pas. On sait qu'il n'avait trouvé à son passage que jalousie, haine dans cette société, dans ce clergé qui avait chassé saint Jérôme; réserve hautaine auprès du pape Sirice. Il s'était hâté de revoir la ville où ne pénètre même pas le bruit du moucheron (6). En Campanie, clergé, évêques, moines, laïques l'entourent d'égards et d'affection dès son arrivée; mais il a quitté les uns depuis trop longtemps, il ne connaît pas assez les autres pour trouver parmi eux l'ami qui lui manque. Alype lui écrit alors pour la première fois; Augustin, après Alype (7); mais leur amitié est trop récente, ils sont trop loin et leurs rapports sont trop espacés pour qu'elle suffise dès lors à son âme. Jérôme aussi était trop loin dans sa Bethléem; on ne se liait pas facilement avec lui à distance et surtout

1. Ep. XI, 3-5; de même, Ep. XXIII, 2; XXV, 2.
2. Ep. III. 3, ad. Alyp.
3. Ep. XIII, ad Pam.
4. Ep. XVII, 2.
5. Ep. XXIX, 13.
6. Ep. V, 13-14.
7. Ep. IV et VI, ad. Aug.; Aug. Ep. XXVII et XXXI.

à cette époque (1) où une querelle acharnée allait remplir sa vie et aigrir son cœur; de plus, c'était un grand personnage: Paulin lui avait écrit deux fois, mais pour le consulter comme un Maître vénéré; il semble d'ailleurs que leurs relations souffrirent par la suite de l'affection que Paulin voua à Rufin jusque dans son infortune. Restait Sévère. Entre tous les correspondants, il fut l'ami. Après sa rupture avec l'amitié humaine qui ne lui suffisait plus dans la personne d'Ausone, Paulin découvrait l'amitié chrétienne dans celle de Sévère (2) : il y a autre chose entre eux que les affections ordinaires ; une sorte de « prédestination » (3) les a liés l'un à l'autre en vue de la même œuvre : « Tu mihi genitus frater non solum ad praesens adjutorium, sed et ad perenne consortium, tanto superas omnem circa me corporalium necessitudinum affectionem quanto potiore mihi parente germanus es, quam illi quos caro tantum et sanguis mihi sociat (4)... Vere tu nobis parens et frater et proximus, amicus nobis in caritate Christi et in Dei regeneratione germanus (5). »

Aussi, quand, après tant de déceptions, il se fut peu à peu, sinon résigné, du moins habitué à ne plus compter sur sa présence, comme on se fait peu à peu à un deuil par la force des choses, parce qu'il faut d'abord vivre et que la vie est la plus forte, ils songèrent à régulariser leur correspondance et à suppléer à leur éloignement par cet échange de lettres qui reste si doux à ceux qui

1. 393-402.
2. *In saeculari prius amicitia dilectissimum... individuum comitem atque consortem spiritali germanitate (Deus) connexuit.* Ep. XI, I. — De même, Ep. XXIII, 47.
3. Id., 5.
4. Id., 3.
5. Id., 5, 6.

s'aiment et que la vie sépare. L'éloignement n'est-il pas, en dépit du proverbe, la pierre de touche de toute profonde et sincère affection? Ils avaient correspondu d'abord au hasard des occasions. Nous avons vu que telle année s'était même passée sans lettres de part et d'autre. On sait aussi les difficultés et les retards qui s'opposaient alors à une correspondance régulière: à notre époque même, combien de fois nous arrive-t-il de manquer un, plusieurs courriers de suite pour l'Extrême-Orient, si bien qu'un échange de lettres entre amis peut s'étendre sur plusieurs mois, sur une année même? Dans l'antiquité, les relations étaient sans doute plus fréquentes et plus rapides entre les différentes parties du monde romain que nous ne le jugeons à distance; mais la navigation était suspendue de novembre à mars: la mer était fermée et, la mer, c'était la grande route, la route sûre et rapide d'Aquitaine en Campanie (1). Les envoyés de Sévère s'embarquaient à Narbonne. D'autre part, nous savons que l'aller et le retour d'Eluso à Nole prenait toute la belle saison, c'est-à-dire un an et souvent deux, quand un retard se produisait à l'un ou à l'autre des voyages. De là les à-coups des premières années. Aussi le besoin d'une correspondance régulière se fit-il bientôt sentir aux deux amis. Sévère se chargea de l'assurer d'autant plus vite et avec d'autant plus de zèle qu'il renonça plutôt lui-même au voyage : « Assiduis litteris saltem Paulinum adire, assiduis et numerosis solatiis desiderium ejus satiare (2). » Il envoie ses plus chers disciples lui porter du moins « une partie de lui-même » : son esprit, son cœur et l'écho de sa parole (3). En 399, deux courriers arrivent coup sur coup

1. Cf. ci-dessus, Chap. I. p. 25. Note.
2. Ep. XI, 3; *Voluntate ad nos et spiritu et sermone venisti.* Ep. V, 1.
3. *Ut quadam ejus lateris parte potiamur.* Ep. XI, 1. — Cf. l'éloge des vertus de Sévère, par les courriers. Ep. XXVII, 3.

à Nole (1) et nous voyons Paulin occupé à classer les lettres de son ami pour y répondre dans l'ordre où il les lui a écrites (2).

C'est de Sévère que semblent partir tous les courriers qui portent de part et d'autre les lettres des premières années. Ce sont des jeunes gens de son entourage, qui partagent sa vie ascétique et qui vivent dans le rayonnement de sa sainteté (3). Il choisit avec soin ces fils spirituels, ces disciples chéris. Avant même de les envoyer, il leur communique d'avance l'affection qu'il a pour son ami: ils connaissent déjà celui qu'ils vont visiter (4). Nous avons vu que deux Aquitains s'avisent un jour de venir à Nole sans connaître Sévère: vite, Paulin les adresse à son ami qui se plaint aussitôt qu'il lui ait enlevé le plaisir de les envoyer le premier (5). Il lui recommande encore de recevoir ce Sabinus qui lui a apporté une lettre restée en souffrance à Rome comme s'il était venu de sa part (6). Sévère ne fut malheureux qu'une fois, le jour où il choisit ce Marracinus qui les trompa tous deux, mais qui se fit justice en ne remettant plus les pieds à Nole (7). Ces courriers sont tous moines; ils en portent le costume, ils en ont l'âme: « Horrentibus cilicis humiles, sagulis palliati, reste succincti, casta informitate capillum ad cutem caesi, inaequaliter semitonsi, destituta fronte praerasi et ita honorabiliter despicabiles ut fierent pudenter inhonesti vultibus, dum perficerentur salutariter honesti mentibus ». C'est ainsi que Paulin reçut en 399 le

1. Ep. XXVII, 1.
2. Id. 1-2. De même, Ep. XXIII, 2.
3. Ep. XI, 1. Cf., sur ces courriers, Lagrange, Baudrillart. *Op. cit*
4. *De amici visceribus imbuto affectu jam desiderant* . Ep. XXII, 1.
5. Ep. XXVII, 2.
6. Ep. XXII, 3.
7. Id. 1.
8. Ep. XXII, 2.

messager idéal qui allait servir de digne intermédiaire entre les deux amis (1). Victor répondit si bien à leur affection et à leur estime mutuelle que ce fut tout un calcul pour répartir également entre eux les deux périodes du séjour qu'il faisait tour à tour en Campanie et en Aquitaine. La lettre XXIII, la plus abondante et la plus affectueuse de toutes, nous dit longuement la générosité de cette nature d'élite, sa simplicité, son humilité, sa charité débordante, et communicative. Victor porta leurs lettres dans toute la floraison de leur vie spirituelle et de leur amitié, à l'époque des Natalicia, de la Vie de Martin et des Dialogues, à cette heure tragique où les barbares menaçaient de toutes parts les suprêmes ressources du monde latin: le trésor pieusement conservé des lettres antiques et les semences grosses d'avenir de la charité chrétienne.

Ce qui frappe d'abord dans les lettres de Paulin, c'est l'absence de souvenirs classiques et de toute préoccupation littéraire. Les auteurs anciens qui reviennent sans cesse à la mémoire et sur les lèvres d'un saint Jérôme (2) n'y sont jamais cités ni même nommés, alors que le poète des Natalicia a suivi de si près Virgile et Lucain et qu'il fait preuve d'une science métrique bien supérieure à celle des autres poètes chrétiens (3). On l'a dit avec raison (4): tandis que Jérôme et Augustin se sont nourris de la substance même des lettres antiques, Paulin n'en a pris à l'école d'Ausone qu'une teinture légère et superficielle. Toutefois, s'il a négligé les historiens et les prosateurs antiques, il est

1. *Sollemne solatium, commune pignus et fidele contubernium.* Ep. XXVIII, 1.
2. En particulier dans ses lettres LIII et LVIII ad Paul. La lettre LXXXV, la troisième des réponses de Jérôme à Paulin est postérieure: très courte, elle ne concerne que l'origénisme.
3. Manitius. *Gesch. der chr. latein. Poésie.* Stuttg. 1891; Hartel. *Corp. Scr. Eccl. Vindob.* XXIX.
4. Puech. *Op. cit.*

trop évident qu'il a lu de très près les poètes. Mais, du jour où il a rompu avec le siècle, il a rompu avec la littérature qui fait partie de ses pompes; il a estimé que l'éloquence et la poésie ne convenaient pas aux âmes simples et fortes des croyants: il ne fait pas les honneurs du lit de l'Epoux à la belle captive noire du Deutéronome (1). Il félicite Sévère d'avoir préféré la parole des pêcheurs de Galilée aux discours de tous les Cicérons (2). Lui arrive-t-il de citer quelques mots d'un poète, il se reproche de violer le serment solennel qu'il a fait le jour de sa conversion et il proteste qu'il n'a plus cure de ces vanités (3). Vient-il même à développer sa pensée avec une rigueur qui rappelle les préceptes de l'école, il s'excuse de sa propre logique et allègue que saint Luc n'a pas échappé aux lois de la rhétorique dans l'Evangile et dans les Actes. Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'il ait gardé si longtemps par devers lui le panégyrique de Théodose et les poèmes qu'il composait chaque année en l'honneur de saint Félix pour ne les envoyer qu'en 404 à son ami.

Il est naturel qu'un lettré qui décide un beau jour de brûler tout ce qu'il a adoré, n'ait rien tant en horreur que ces lettres qui ont nourri jusqu'alors sa pensée. Le paganisme n'avait pas à cette heure de plus haut titre et de plus solide que la gloire littéraire du passé. Il semblait se draper pour mourir dans les plus éclatants et les plus purs de ses souvenirs. Aussi, le nouveau converti s'attaque-t-il à ces lettres qui faisaient pour lui toute la séduction du siècle. Il aime à rappeler la parole des Actes: « Multae litterae te

1. Hier., Ep. LXX, *ad Magnum*.
2. Ep. V, 6.
3. Ep. XXIII, 3. De même, XXVIII, 5 (*vetus tempus quo videbar legere nec legenda*).
4. Ep. XXIX, 7.

ad insaniam perduxerunt (1). ». Quel charme étrange aussi pour ces hommes qui joignaient à un cœur simple un esprit d'une culture raffinée que la découverte soudaine de la vérité toute nue des Livres Saints! Cependant, la véritable raison de leur dédain, c'est que tout ce qu'on donne à l'éloquence et à la prière est perdu pour l'œuvre de la perfection. C'est le péché de bavardage que Paulin a le plus à cœur de se reprocher (2). C'est le cœur qui importe, non l'esprit; les mœurs et la vie morale, non les livres et la lettre (3). Ces âmes sont toujours sensibles à la beauté, mais elles la placent dans l'éclat de la vertu. Il semble que Sévère ait été moins exclusif, malgré les réserves de la préface de la Vie. Le soin qu'il apporte à écrire cet ouvrage, à le remanier, à le compléter par les trois Lettres qui l'accompagnent et par les Dialogues, sans parler de ses travaux historiques, montre que tout en renonçant aux lettres profanes, il éprouvait moins de honte à utiliser ce qu'elles ont de charmant dans l'intérêt même de sa foi. Chez lui l'harmonie se fait même malgré lui entre la beauté antique et la foi jalouse, alors que chez Paulin la lutte reste violente, implacable: ses Natalicia sont presque des œuvres clandestines (4). Au reste, Sévère lui-même ne conserva-t-il pas longtemps la Vie en portefeuille et ne prétendait-il pas en cacher au moins le nom de l'auteur (5)?

C'est à la Bible que Paulin demande la nourriture de

1. Act. 26. 24 (Ep. XXX, 1).
2. *Loquacitatis nostrae inepta.* Ep. XXIV, 1; *Quo magis miror vel concupiscentiam tuam in desiderandis vel patientiam in perferendis ineptiarum mearum molestiis; sed utinam mihi tam nullum de multiloquio peccatum accedat quam tibi magna merces de tam infatigabili caritate cumulatur...* Ep. XXVIII, 4; *Ita te diligo ut magis de non obtemperando tibi quam de multiloquio peccatum timerem*; et ailleurs : *Vereor ne, dum loquacius vos fatigo,...* Ep. XXXIX. 8; et, *Nimis garrio, frater sentio.* Ep. XLIX, 12.
3. Ep. XXXII, 24-25.
4. Gennade ne les mentionne pas. — Cf. Ep. XXVIII, 4, p. 58.
5. Cf. *Vita Mart. Praef.*

son esprit; mais il en use autrement qu'un saint Jérôme ou un Juvencus. Si ses lettres sont fleuries de citations sacrées, on n'en trouve presque pas trace dans ses poèmes. Il a chassé la lettre de sa mémoire et n'a conservé que la substance et la moelle. Cette lecture influa sans doute puissamment sur sa conversion et sur son développement spirituel. Les premières lettres (1) montrent avec quelle ardeur il s'est jeté sur les Livres Saints pour y puiser les paroles de vie et la force de résister aux attaques du monde: « Nec moveantur pedes nostri a viis Domini et tramite itineris angusti: instructi enim satis per Sacras Litteras et de ipsis (saecularibus) et de nobis sumus (2). » Au sortir de la lutte, après qu'il eut dépouillé la vaine sagesse du siècle, il y trouva la règle et l'aliment de sa vie morale (3). Il semble même qu'il affecte d'accumuler les citations dans ses lettres à Sévère (4), qui ne paraît pas avoir eu la même science ni peut-être la même curiosité de la littérature sacrée, pour le séduire et le subjuguer avec lui sous le charme de cette poésie et de cette éloquence étranges. Telles d'entre elles ne sont qu'une collection de réminiscences et de méditations bibliques qu'il se garde d'élaguer ou de discipliner (5). Ce livre informe, anonyme, dont la profondeur mystérieuse fait toute la beauté, devient pour ce classique délicat l'unique trésor de toute science, de toute vérité, de toute grâce: c'est à peine s'il semble même s'aviser de la littérature chrétienne si florissante à cette heure où saint Jérôme en passe si fièrement la revue en face des lettres païennes.

Ce que nous regrettons surtout avec les lettres de Sé-

1. Ep. I. V. XXIV.
2. Ep. 1, 2.
3. Ep. V, 7.
4. Cf. XI. XXIII. XXVIII, 1-2.
5. Ep. XXIII. XXIV.

vère, ce sont les renseignements positifs et précis que nous y aurions trouvés sans doute sur leur vie quotidienne et sur leur temps. Paulin est d'une discrétion déplorable sur ses occupations et ses lettres, écrites à une époque si intéressante, dans la plénitude de sa vie morale, contiennent encore moins de renseignements biographiques ou historiques que ses Natalicia. C'est son ami qui provoque la description qu'il nous a laissée de ses grands travaux; c'est même grâce à lui que nous avons quelques détails sur sa vie ascétique et sur la règle sévère qu'il s'imposait. Ses lettres ne sont guère que des élévations morales et religieuses. C'est en ce sens qu'il faut entendre le mot de Tillemont: « Elles divertissent beaucoup plus qu'elles n'instruisent. » Son âme vibre au contact de celle de Sévère et la lettre n'est que l'expression de sa méditation, intime et abstraite: épurée par l'ascétisme jusqu'à n'avoir même plus le sentiment des contingences extérieures, elle ne demande à l'amitié que cette confidence indispensable au cœur humain, seule attache qui la retienne désormais à cette terre qu'elle ne touche déjà plus. Ainsi se diversifient, même à travers cette correspondance toute spirituelle, leurs deux caractères, l'un plus positif, conservant jusque dans l'ascétisme le plus austère, le sens des choses matérielles et des conditions de la vie, l'autre détaché du monde et tout esprit ou plutôt toute charité; l'un sensible au charme des lettres dont il sait d'ailleurs l'intérêt, l'autre ravi déjà tout entier et n'entendant plus que le concert des paroles révélées et des harmonies célestes.

Mais, s'il y avait entre eux ces nuances de caractère et d'esprit qui sont un charme de plus dans l'amitié, leurs âmes étaient dès lors emportées par une même volonté de renoncement et par un même élan de charité. Il semble que la pensée de la mort ait préoccupé tout d'abord leurs es-

prits (1); on voit paraître chez eux, avec le diable en personne, la terreur des fins dernières et de l'au-delà qui tourmentera bientôt le Moyen Age. Peut-être faut-il l'attribuer à l'influence de Martin? La Vie nous le montre sans cesse aux prises avec les démons (2). Ce fut surtout un puissant exorciste et c'est à ce titre que Sévère le place au-dessus de tous les ermites et de tous les anachorètes de l'Orient (3). Paulin célèbre la même vertu chez son saint dans le Natalicium III, avant même de nous raconter sa vie et sa mort. Dès l'origine de leur conversion, la grande affaire pour l'un et l'autre, c'est de ne pas être pris au dépourvu, c'est de « se tenir prêts, car le temps est court (4) »; ils ont peur d'être dévorés par le mauvais lion; ils souhaitent d'être « la proie du Christ pour ne pas devenir celle du diable (5) ». C'est contre le Prince du siècle qu'ils bataillent. Avant de pratiquer la sainteté, il faut s'exorciser soi-même. Pour Paulin, le monde est divisé en deux royaumes qui luttent sans trêve, sans pitié: celui de Dieu et celui de Satan (6). Il loue Mélanie de ses victoires sur le dragon (7); il nous la montre se réfugiant toute tremblante aux pieds de la croix (8). Enfin, la plus importante des lettres attribuées à Sévère traite du Jugement dernier.

Leur conception de l'ascétisme est la même et ne va pas sans un sentiment aristocratique. Si ces âmes d'élite ont tremblé comme les simples à la pensée de la mort, dans

1. Cf., egal les Ep. ad Auson.
2. Vita M. 6, 7, 11, 17, 18, 21-24. De même, dans les Ep. ad Aus.
3. Id. 23-24; Dial. III, 6; etc.
4. *Edat nos Christus ne Zabulus devoret.* Ep. XXII, 16.
5. Ep. XI, 10.
6. Id. 16, 17, 18, 20, 44.
7. *Multa illi et in ipsius hujus militiae rudimentis adversus draconem invidum fuere certamina.* Ep. XXIX, 10.
8. *Exsultat cum tremore.* Ep. XXXI, 1.

la vie présente elles dédaignent la route qui s'ouvre à tout le monde (1). Les meilleures se jetaient alors dans l'ascétisme par dégoût du monde chrétien lui-même: l'illustre Pammaque qui siégeait au Sénat avec sa robe de moine était l'ami de Paulin. Du jour où l'Eglise avait fait appel à tous les Gentils, elle s'était trouvée envahie par une foule grossière et corrompue au niveau de laquelle il lui avait bien fallu d'abord s'abaisser. Paulin et Sévère n'ont pas fustigé moins violemment que saint Jérôme le clergé mondain du temps, ses passions et ses vices: Jérôme était alors en butte à la haine des clercs, Martin à l'hostilité des évêques. Sévère demande à Posthumien à son retour d'Orient si les prêtres ont changé en son absence: Posthumien les trouve pires qu'à son départ (2). Paulin n'accepta les ordres que par surprise: il dut céder à la violence et encore y mit-il ses conditions; il est probable que Sévère ne les reçut jamais. De tels hommes ne s'exilaient pas du monde pour se contenter d'un demi-christianisme et conserver « dans la foi les soucis et les embarras du siècle (3) ». Ils veulent être moines au sens strict du mot: comme les sages antiques, ils fuient les agitations de la vie publique et profane pour jouir de la paix de l'âme dans la liberté de l'esprit et du corps (4).

Le but de leurs efforts, c'est de conquérir la propriété de leur âme et de s'assurer la libre administration de leur vie présente (5) en attendant l'autre. On ne peut prétendre à cette indépendance que par le renoncement absolu; on y atteint par la règle qui habitue au minimum

1. *Mollis illa et spatiosa multorum via.* Ep. V, 5.
2. Dial. I, 2.
3. *Seducto a saccularibus turbis animo.* Ep. V, 4.
4. *Nec rebus publicis occupatus et a fori strepitu remotus.* Ep. V, 4 et 13. — *A tumultuoso hujus saeculi foro.* Ep. XXXII. 19.
5. *Sine animi captivitate possessor.* Ep. XXIV. 1, 2, 3. — *Avari dominationis internae et coporeae servitutis impigri.* Ep. XXIII, 4.

de besoins et à l'économie d'un temps d'autant plus précieux qu'il est compté, autant que par une lutte incessante contre la nature tyrannique (1). On consacre cette indépendance à la méditation des vérités éternelles, à la recherche et à la connaissance de Dieu, solution de tout (2), à cette *servitude active* (3) qui doit sauver notre âme et qui, dès ce monde, nous assurera le bonheur en nous faisant déjà toucher à l'autre, à « édifier Dieu en nous (4) ». Cette haute vertu n'est pas à la portée de tous; elle est le privilège de l'élite. « Consilium enim dat, non praeceptum, qui non dicit: *Esto perfectus*, sed: *Si vis esse perfectus*; quia libertas voluntatis, quae bona cum est supra legem est, non cogitur, sed suadetur et ipsa sibi lex est (5). » Pour ces saints, le monde ne compte plus; les hommes s'agitent bien loin au-dessous d'eux. Païens, chrétiens, gens du monde, parents, amis, les railleries, les colères ne les atteignent plus. Une fois qu'il s'est décidé à « l'audacieuse entreprise de réaliser la perfection » (6), le saint ferme sa porte et ne se préoccupe plus de ce qui reste au dehors: il est tout en Dieu (7).

Sans doute, cette perfection ne va pas sans les œuvres; ces deux chrétiens n'oublient pas que l'amour du prochain est la première des vertus évangéliques et que le renoncement n'est que la face interne de la charité. Nous savons par leur vie, par les Natalicia et les Lettres, qu'ils n'avaient pas manqué au précepte d'amour; nous savons

1. Cf., XXIX, 13, la règle de Mélanie: *Refectio in jejunio, requies in oratione, panis in verbo, habitus in panno, lectus in sagulo et centone*, etc. Et, d'autre part, Ep. XXIII et XXIV, *passim*.
2. *In quo omnia solvuntur*. — Ep. XXIV, 16, 19; XXXI, 1; XXXII, 2, 5.
3 *Strenua servitus*. Ep. XXIX, 4.
4. Id. 11.
5. Id. 21.
6. *Opus perfectonis arripere ausi sumus*. Ep. I, 9.
7. Ep. I, 2.

avec quelle générosité ils avaient abandonné leurs biens aux pauvres: Sévère en avait même conservé l'administration dans leur intérêt. Ils répandaient à l'envi autour d'eux le bien-être, les consolations, l'affection; il suffisait de les approcher pour être séduits d'abord par la bonté qui rayonnait de leurs cœurs: quelle belle légende et digne d'être vraie que l'évêque de Nole se vendant aux barbares pour racheter le fils d'une veuve! Ce qu'ils ne prodiguent pas à l'amour, ils le donnent à la foi et consacrent le peu dont ils disposent encore à agrandir ces temples où se presse alors l'humanité inquiète. Mais ils visent surtout à cette plénitude de la charité qui consiste à aimer toutes choses en Dieu (1). L'affection a son rôle dans l'œuvre de la perfection; elle offre au cœur humain l'appui solide dont il a besoin pour s'élever plus haut (2). A l'amitié païenne, si touchante, si douce, mais incomplète et fragile, la Loi nouvelle a substitué l'amitié spirituelle. Elle a porté l'amitié à sa perfection en fondant l'égalité et la fraternité sur l'origine commune des créatures et sur l'amour commun du Créateur: « Ex Deo defluit et in Deo permanet; omnemque in quo maneat hominem sua perennitate perpetuat. Haec est inflari nescia, expers doli, pura livoris, aemula Deo, non elatione spiritus, sed spiritu mansuetudinis et aemulatione pietatis (3) ». Saint Paul n'a-t-il pas dit que l'Eglise ne forme qu'un corps et que c'est le chef que l'on aime dans chacun de ses membres? En dehors du temps et de l'espace, cette amitié singulière offre à l'ami un miroir où il suit pas à pas ses progrès spirituels et qui lui renvoie ses propres traits sans cesse embellis à l'image

1. Ep. XXIII, 45, 46.
2. *Necesse est in operis spiritalis profectu caritas maxime proficiat.* Ep. XI, 14.
3. Ep. XI, 2.

de l'idéal commun. Ses effusions se confondent avec les élans de la foi. Les lettres de saint Basile et de saint Grégoire paraissent bien sèches à côté de celles de Paulin dont on les a rapprochées. Elles manquent de ce mysticisme brûlant et sublime qui rappelle le Cantique et qui annonce l'Imitation: « Tu requies nostra, tu gaudium; in te reclinatio capitis nostri et mentis habitatio est (1) ». Ce n'est plus une causerie d'amis, c'est la prière de deux êtres qui se confondent dans un même idéal. C'est ainsi qu'après avoir souffert l'un et l'autre dans toutes leurs affections terrestres, ils trouvaient dans leur vieille liaison transfigurée par la conversion ascétique l'aliment nécessaire de leur charité et le ressort même de leur vie morale. Ils ne devaient plus se revoir; mais l'éloignement finit par idéaliser si complètement leur amitié qu'elle leur fut comme une étape délicieuse dans leur ascension vers cette charité divine où ils brûlaient de s'abîmer.

Tel est le noble et touchant spectacle que nous offrent ces deux Gallo-romains à la veille de l'invasion barbare. Il n'est pas vrai de dire que le christianisme énervait les âmes. Une société qui suscite de telles énergies morales n'est pas sur la pente de la mort et, si la force brutale est capable d'anéantir un instant les civilisations les plus brillantes, tôt ou tard la pensée a sa revanche. Paulin et Sévère semaient pour les siècles à venir et le jour viendra où l'étude et l'amitié reprendront côte à côte leur place au soleil. Le christianisme au contraire ravivait le vieux monde et provoquait dans les lettres mêmes une renaissance d'un éclat incomparable et pleine de promesses. Parmi les ouvriers de ces derniers temps, les uns, com-

1. Ep. XXXII, 1.

me Ambroise, Jérôme, Augustin, étaient avant tout des hommes d'action; les autres, comme Paulin et Sévère, des hommes de méditation. Les uns travaillaient à édifier cette grande institution qui s'appelle l'Eglise ; les autres, à élever les âmes et à les rendre meilleures; ils coopéraient tous à une œuvre commune: ils succombèrent sous la même catastrophe. La correspondance des deux amis fut fauchée en pleine floraison. Que devint Sévère? Nous ne le savons pas; mais comment se faire illusion? L'Aquitaine, la perle du monde romain, souffrit plus que toute autre province: il disparut sans doute dans la tempête avec leur cher Victor. Paulin vécut encore vingt-cinq ans; mais personne, ni Augustin, ni Rufin, ne remplaça l'ami qui ne faisait qu'un avec lui et qu'il avait perdu. Cette amitié était en dehors de l'ordre commun: ce fut une communion toute spirituelle et mystique, une aspiration unanime (1) vers la sainteté.

1. *Severo fratri unanimo Paulinus*, telle est la suscription habituelle des lettres de Paulin.

TABLE DES MATIÈRES

Préface. 9

Bibliographie. 13

I

Chronologie des Lettres de Paulin de Nole à Sulpice Sévère

Les lettres; les éditions. — Les lettres I et V. — La correspondance des deux amis. — La lettre XXIX. — L'ancienne chronologie: les textes de la lettre XXIX et du Natalicium IX; les voyages de Nicétas et le retour de Mélanie; le texte de Pallade; les voyages de Rufin et de Mélanie; le texte de la lettre XXVIII. — Nouvelle chronologie: la Vie de St. Martin; l'arrivée de Nicétas et de Mélanie; la Vie à Rome; le témoignage de Posthumien. — Les lettres XXIII, XI, XXVII. — Le retour de Posthumien; la mort de St. Martin; confirmation de la date de la lettre XXIX. — Les lettres XVII, XXII, XXIV, XXVIII. — Paulin et Rufin. — Les lettres XXXI et XXXII, XXX. — Les dernières lettres 19

Tableau chronologique. 66-67

II

L'amitié de Paulin de Nole et de Supice Sévère

Les lettres de Sévère. — L'Aquitaine. — Paulin et Sévère dans le monde. — Conversion de Paulin. — St. Ambroise. Delphin et Amand, Thérèse, St. Martin, St. Félix. — Retraite en Espagne. — La vie ascétique. — Conversion de Sévère: St. Martin et Paulin. — Exhortations de Paulin. — Leur « vœu commun ». — Sévère ne vient pas à Nole. — Leur correspondance; les courriers; Victor. — Le dédain de la littérature. — La méditation de l'Ecriture. — La charité. — La sainteté — L'amitié chrétienne. — La catastrophe. 71

Conclusion 108

PARIS

IMPRIMERIE DE J. DUMOULIN

5, rue des Grands-Augustins, 5